

# PAIS GAVOUDOT

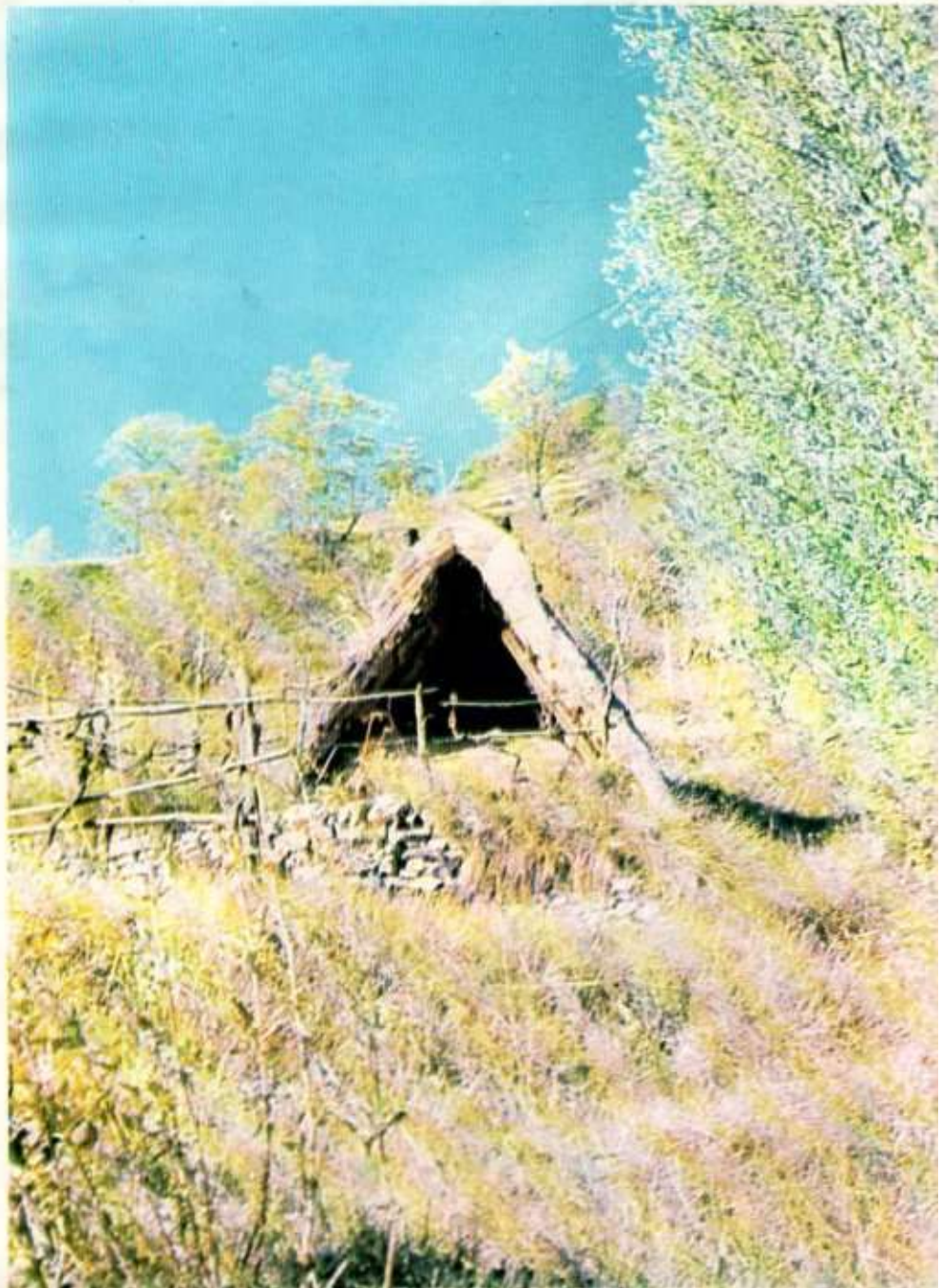
1

LOU CUBERSEL QUE BULHE

31

Revue trimestrielle bilingue de la vallée de la TINEE

*1<sup>o</sup> trimestre 1976 - 5,00 Frs*

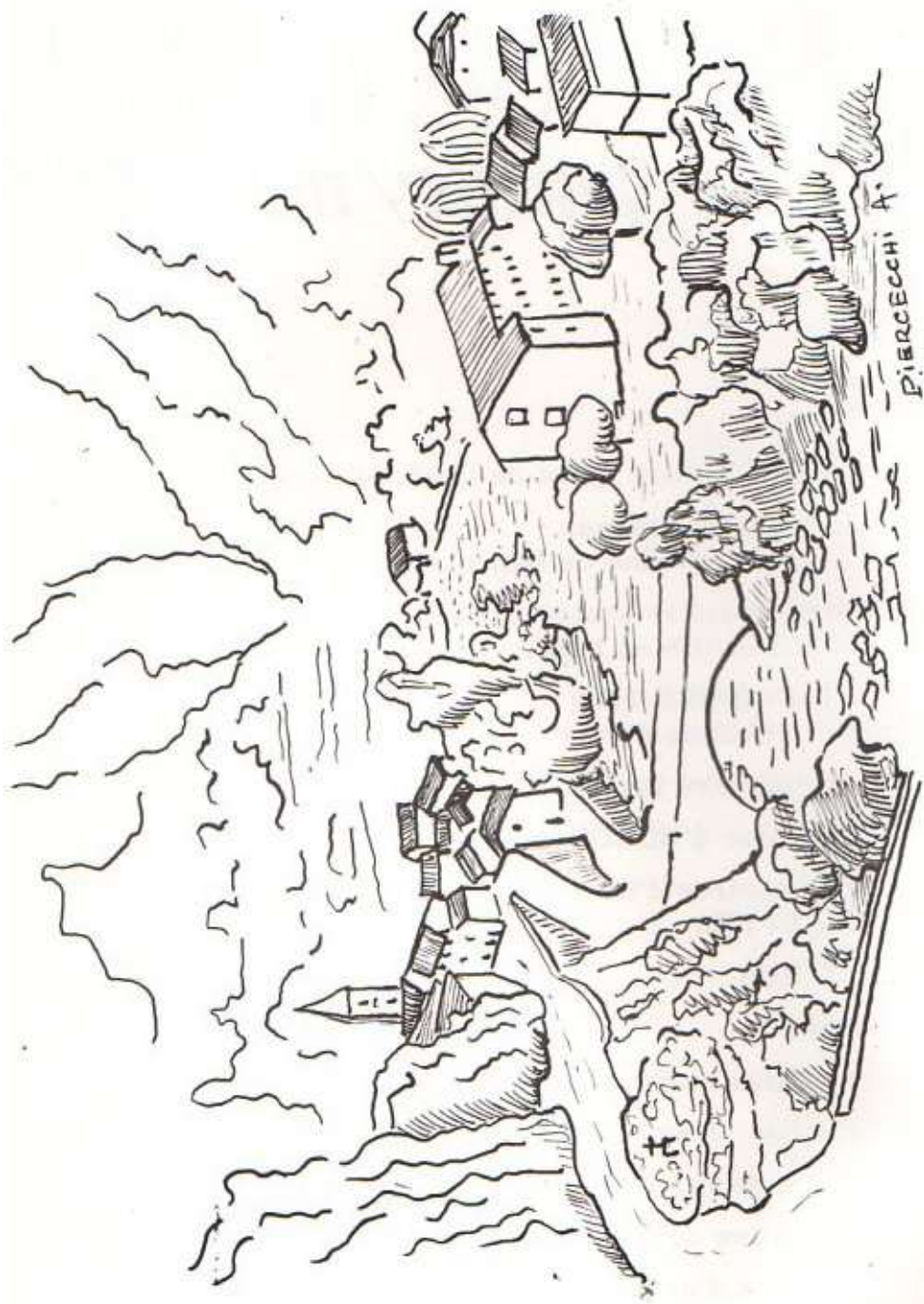


56

# SOMMAIRE

## n° 31 - janvier / mars 1976

Editorial	3
Le vocabulaire gavot de l'habitat rural	4
Les grands travaux CLANS : l'Usine de Bancairon	15
Rétrospective photographique MOLLIERES en 1896	20
ST-ETIENNE 1910 Un problème de vie	23
Caramentrà tragic	27
L'affaire d'HONGRAN	28
Trà noutres d'Oc L'ALFRES	30
LIVRES	34
Revue	36
Les plus anciens noms de famille tinéens	37
Poésie : Jean-Christian LE BAYLE	40
Une expédition militaire en Tinée en 1708	41
Nouvelles du pays . La vie des villages	42
Réalités d'une culture régionale	46
Points de vente	47
Abonnements	48



## EDITORIAL

Après quatre ans de bons et loyaux services, LOU CUBERSEL QUE BUIE laisse la place à PAIS GAVOUOT. Trente numéros sont parus, au cours de ces quarante huit mois. Nos lecteurs de la toute première heure ont pu mesurer l'évolution qui a conduit notre revue du stade de simple bulletin de liaison d'une association de jeunes à un mensuel de village d'abord, ronéotypé, tirant à peine à 120 exemplaires, puis au trimestriel regroupant quelques localités de la vallée, enfin à la revue tinéenne que vous connaissiez jusqu'alors. Que de chemin accompli depuis ce numéro 1, de février 1972 ... !

Nous vous avons expliqué les raisons des changements divers qui affectent LOU CUBERSEL QUE BUIE à partir de ce numéro. N'y revenons pas.

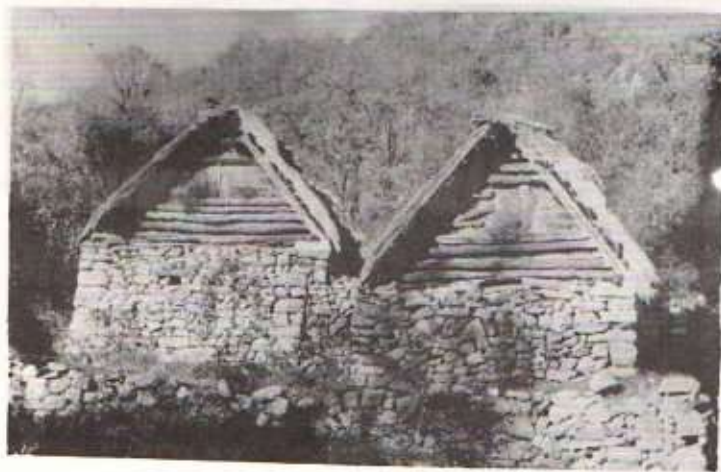
Il s'agit plutôt de penser à l'avenir. PAIS GAVOUOT reste l'émanation directe du CUBERSEL, et, si le fond et la forme doivent constamment être améliorés, l'esprit reste le même.

Grâce à sa revue, grâce aux numéros spéciaux et aux études qu'il a publié, le C.R.A.S.C. a largement contribué à faire connaître la vallée de la Tinée, et son immense patrimoine culturel. Cependant, malgré la notoriété que le CRASC a acquise, nous ne devons pas oublier que les lauriers se fânent, et que si nous nous y endormons dessus, nous risquons fort de perdre de vue, vous et nous, que notre pays est moribond, que notre culture est à l'agonie.

Il nous appartient à tous de rétablir une transmission normale de la culture, arrachée aux fantasmes d'un savoir national, un et indivisible. Il faut avoir une fois pour toutes le courage de crier bien fort que nous n'avons rien à envier à Paris musée universel des illusions perdues et des espérances bafouées. Que nous chaut de mieux connaître le palais de l'Elysée que le village de Blausasc, et les espèces du jardin des plantes que les arbres de nos forêts ? A quoi sert de connaître par coeur le nom de toutes les autoroutes alors que nous ne sommes même plus capables d'entretenir nos chemins ? Quel est l'intérêt de réciter Victor Hugo ou Baudelaire quand nous ne pouvons plus raconter ce que nous ont appris nos pères ? Nous pourrions continuer longtemps ainsi. *Seba !*

Sur ce point précis, nous sommes seuls responsables. Certes, le centralisme porte une bonne part de responsabilité, mais n'oublions pas que nous nous sommes laissés faire, et que c'est souvent avec notre bénédiction qu'on nous a imposé une culture étrangère. Nous devons désormais travailler à maintenir la notre présente. Dans la mesure de ses moyens, PAIS GAVOUOT y contribuera, comme l'a fait le CUBERSEL.

Un peuple sans passé est un peuple sans âme. Pour retrouver le leur, les américains microfilment par milliers les actes d'Etat-Civil européens. Pour conserver le notre, nous créons des groupes folkloriques et des musées. N'IA PROUN !



# le pays... et la langue

## Le vocabulaire gavot de l'habitat rural

Parmi les termes du dialecte gavot contemporain, il en est qui sont menacé de disparition à brève échéance. Cela est dû à la fin progressive des activités qui les ont engendré. Plus que jamais, les enquêtes linguistiques, qui permettent de fixer par écrit le dialecte, deviennent indispensables. Il nous paraît nécessaire, quant à nous, de publier les résultats de ces enquêtes, en choisissant minutieusement les thèmes les plus menacés. Le vocabulaire ainsi présenté n'est bien sûr pas exhaustif. Dans notre vallée, les enquêtes n'ont été réalisées que dans quelques villages. Cependant, pour sérier plus complètement le thème choisi, les dialectes sont recueillis dans diverses localités des 3 zones principales de la vallée : la basse-Tinée, où le nissart cotier influence grandement le parler local, la région de St Sauveur/Valdeblore, carrefour d'apports divers, et enfin la haute-Tinée, certes influencée par le provençal rhodanien (à cause de la transhumance), mais où le dialecte conserve une pureté véritable.

Dans les deux numéros spéciaux annuels déjà parus (n° 24 et 28), nous vous avons présenté le dialecte des bergers et celui des tisserands. Le vocabulaire de l'habitat rural est tout aussi riche : nous entendons vous le présenter dans ce numéro.

Les villages concernés par cette enquête sont SAINT ETIENNE (vocabulaire recueilli par G. Colletta), ISOLA (Joseph Giordan, parmi les termes publiés dans Lou Cairéu de 1932 à 1940), ROUBION (Louis Buéil, publié dans le dictionnaire du Chanoine Castellana /français-niçois/ en 1952, à la rubrique "*grange*"), SAINT SAUVEUR (recueilli par A. Puons et G. Colletta), MARIE (recueilli par C. Cagnol) et CLANS (recueilli par J. Filipot). Nous entendons par "habitat rural" l'ensemble des constructions non agglomérées, où l'habitat est surtout temporaire : il s'agit surtout des granges, car les maisons d'habitat permanent, écartées, répondent très souvent aux mêmes critères que celles des agglomérations.

Traditionnellement, trois modes de couverture sont utilisées dans la vallée de la Tinée pour les granges. Le chaume fut le plus employé, et d'une manière quasi générale, dans tous les villages. le bardeau ne s'utilise que dans les hautes altitudes. Ce sont des planches de mélèze confectionnées par des scieurs de long. en haute-Tinée, il est employé concurremment avec le chaume, mais à l'inverse de celui-ci, il sert aussi à couvrir les maisons d'habitation. En moyenne-Tinée, il n'est employé qu'en altitude car, nous disait-on, le mélèze pourrit très vite au dessous de 700 à 800m. ROUBION emploie simultanément le chaume (dans la partie supérieure) et le bardeau (à partir de la mi-pente). ILONSE utilise surtout le chaume. MOLLIÈRES couvre ses toits de bardeaux de mélèze. Plus bas, le bois n'est pas utilisé. Enfin, les dalles de schiste forment l'essentiel des toitures de la région de St Sauveur, où le dôme permien du Barrot fournit un matériau de choix abondant et très facilement utilisable. Là encore, l'ardoise sert aussi bien à couvrir granges et maisons d'habitation. Par contre, en basse-Tinée, où les granges sont d'ailleurs plus rares, la tuile ne sert que pour les maisons : c'est un matériau coûteux.

La carte ci-après donne un aperçu des répartitions des toitures de grange dans la vallée. Mais il ne s'agit que d'une délimitation approximative qui demande à être complétée dans le cadre d'une étude approfondie de l'habitat tinéen.

Fabriquées en fonction de la couverture qu'elles supportent, les charpentes présentent des différences notables selon la zone où elles se trouvent. Ainsi, un toit de chaume ne nécessitera qu'une armature légère, composée de rondins reposant sur deux ou trois arbalétriers qui supportent la poutre faîtière. Des poutres, et des pierres disposées près du faîte limitent la prise au vent, et maintiennent les gerbes en place.

Le bardeau demande une charpente plus sophistiquée : les pannes équarries se substituent aux rondins, les tirants sont plus nombreux, la faîtière est étayée par des poinçons, les lattes apparaissent.

Mais la charpente la plus compliquée reste sans aucun doute celle destinée à supporter un toit d'ardoises, beaucoup plus lourd que les précédents. En effet, si le principe du toit à deux pentes reste identique, l'ardoise nécessite une savante charpente.

Les tirants sont nombreux, et supportent des poinçons qui soutiennent non seulement la faîtière, mais aussi les arbalétriers, par l'intermédiaire de contre-fiches. Souvent doublée, la charpente comporte un nombre beaucoup plus important de lattes où sont clouées les ardoises.

Ajoutons à ce très sommaire descriptif qu'une toiture est faite pour durer près d'un siècle, qu'il faut autant de paille de seigle qu'en contiennent les combles pour couvrir une grange, que les gerbes de pailles, peignées au préalable, sont attachées sur les pannes avec une aiguille de buis et des verges d'osier, que les bardeaux sont cloués sur les lattes....

REPARTITION DES TYPES  
DE COUVERTURE



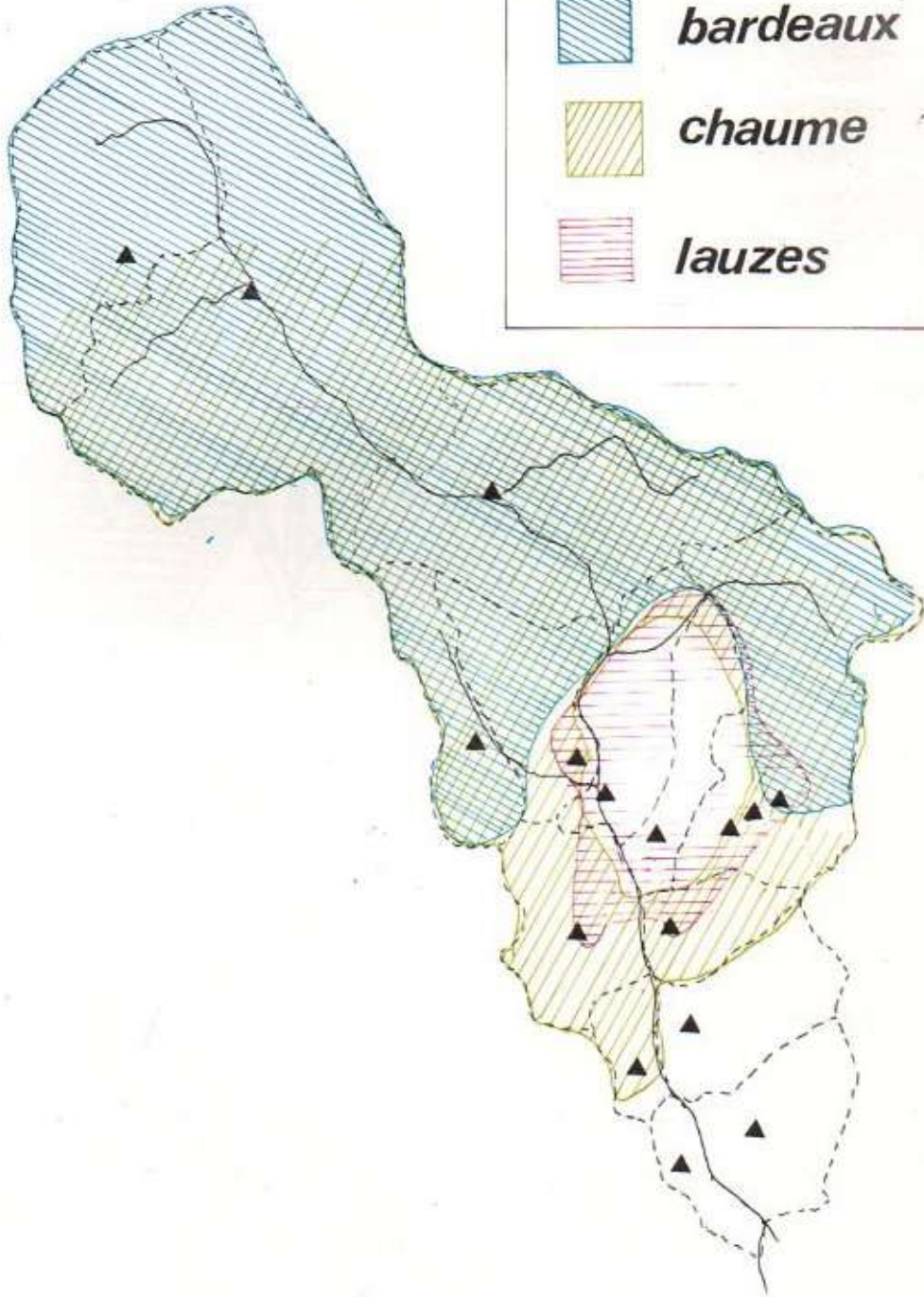
*bardeaux*



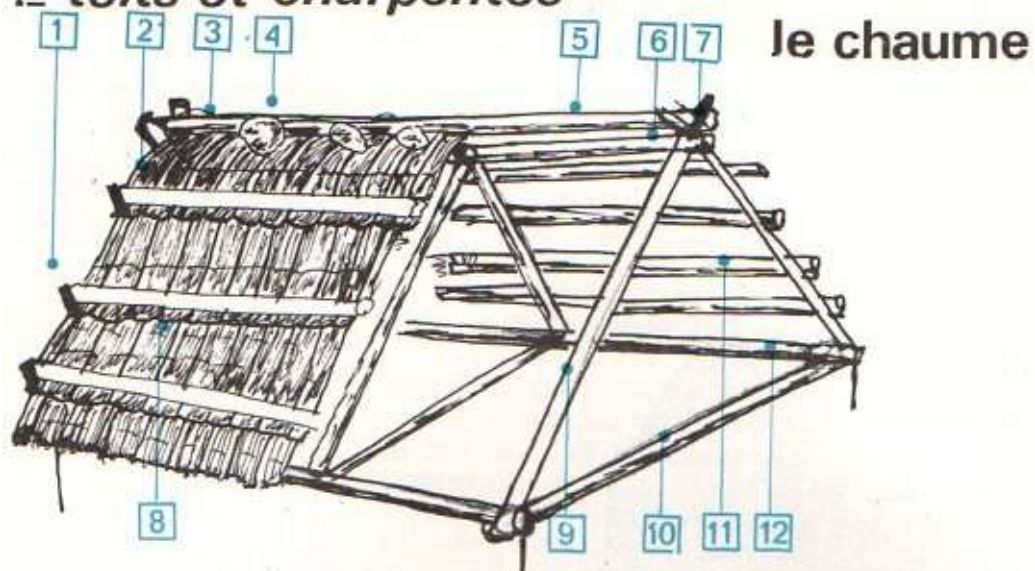
*chaume*



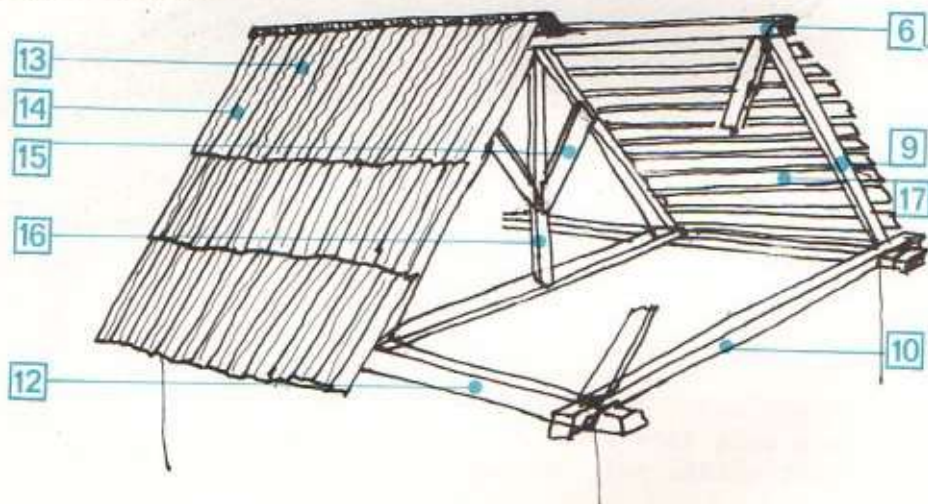
*lauzes*



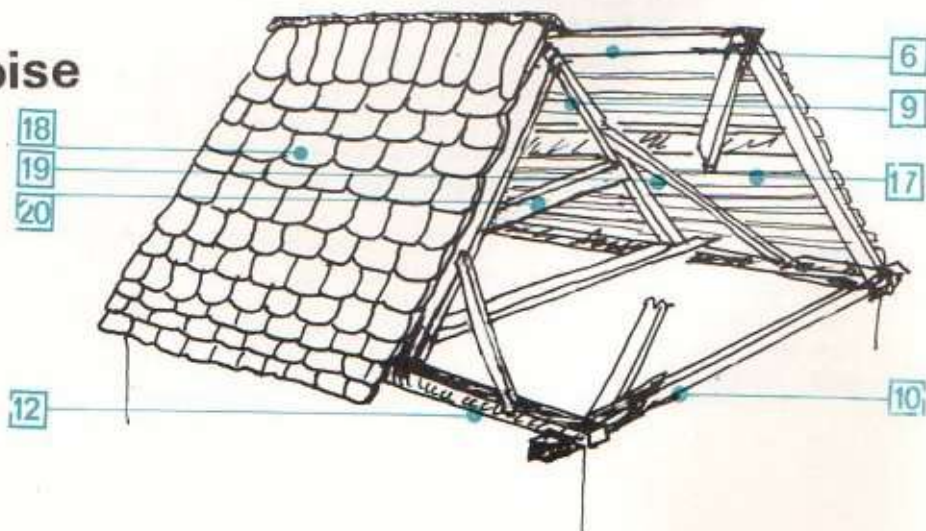
# 1. toits et charpentes



## les bardeaux



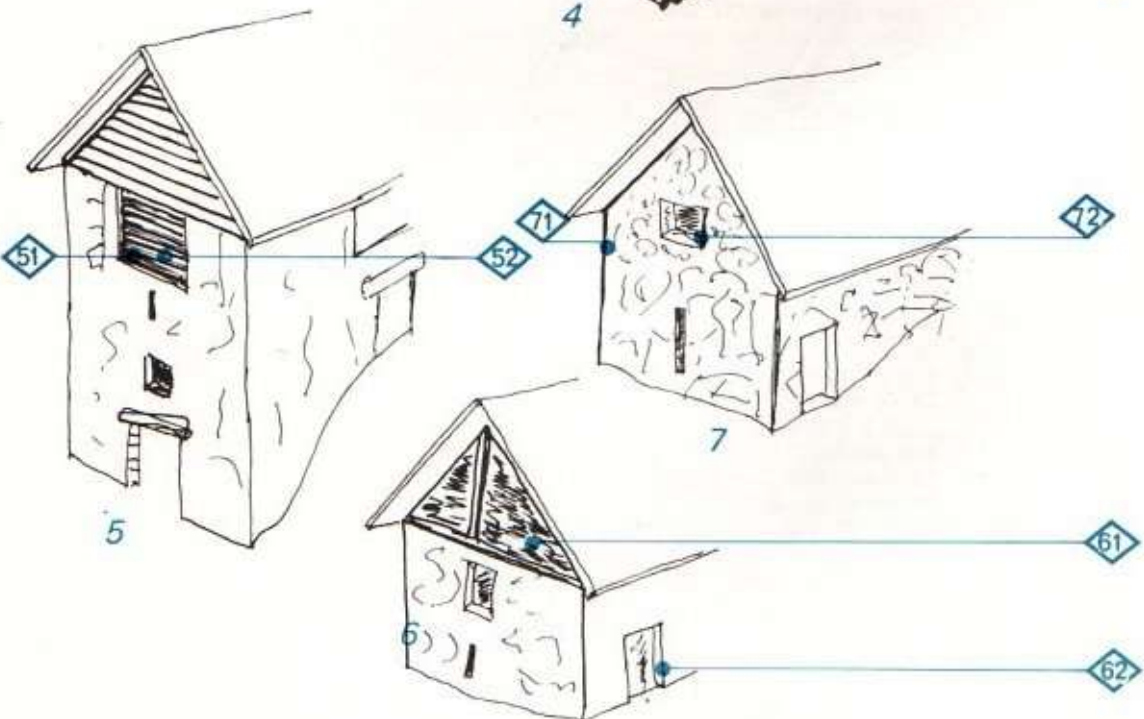
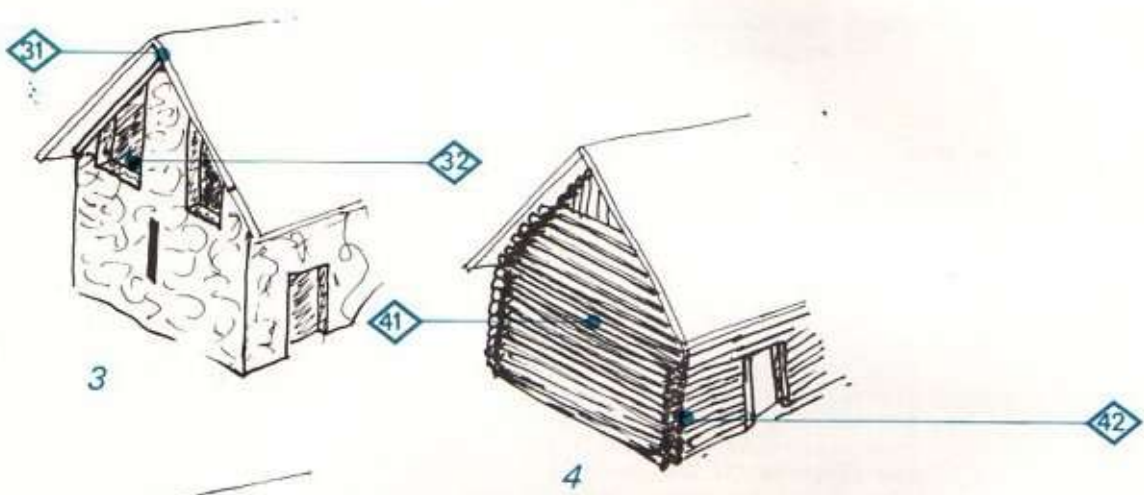
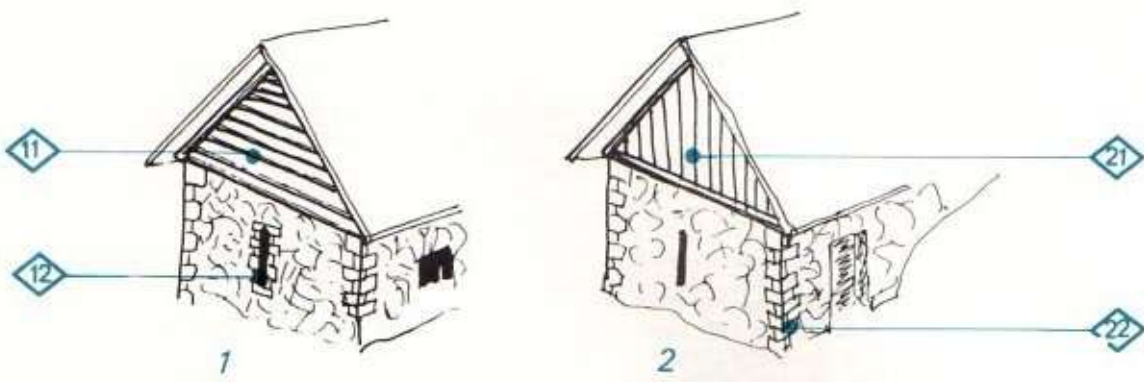
## l'ardoise



- 1- Lous palombiers : supportent les pannes extérieures (cf 2)  
(SAINT ETIENNE)  
Lous tenouns (Roubion)
- 2- Las tapouiros (Isola), lous chancels (St Etienne) : pannes extérieures maintenant les gerbes en place. (se dit aussi pour les poutres extérieures destinées à arrêter la neige).
- 3-
- |                           |  |
|---------------------------|--|
| La crisouiro (Isola)      |  |
| Lou chalaman (St Etienne) |  |
| Lou courme (St Sauveur)   | Faite (paille pliée, maintenue en position par une |
| Lou festre (Clans)        | ou plusieurs poutres et par                        |
| Lou Courm (Roubion)       | une charge de pierres.                             |
- 4- La charjo dou chalaman : charge de pierres maintenant les gerbes en place (St Etienne)
- 5-
- 6- La goulmiero (st Etienne), La courmiero (ailleurs) : la faitière
- 7- Lou group (Isola) : chevalet formé par le croisement des deux arbalétriers, supportant la faitière. Lou chancel (Roubion)
- 8- La palho (prononcé pa-io ou pa-lío selon les lieux) : la paille lou cubert à couissous . (St Sauveur) toit de chaume avec rigoles d'écoulement pour les eaux de pluie.  
lata(t) (Isola) : se dit d'un toit couvert de chaume)  
Lous liams (Isola), la liamo de bés (st Sauveur) . attache de bouleau ou d'osier pour fixer les gerbes sur les lattes.  
Lou cusou de la palho (St Sauveur) : grosse aiguille de buis avec chas, pour attacher la paille sur les pannes.  
Lou plastrou (St Sauveur) sorte de massette en bois utilisé pour tasser les gerbes les unes contre les autres.
- 9- lou group (Clans, Isola, St Sauveur) L'arbalétrier  
lou durment (Roubion)
- 10- Lou liôour (St Etienne), lou tirant (Clans) : l'entrait, le tirant  
La clau (Roubion)
- 11- Las latos (St Sauveur, Clans, Isola, Marie, Roubion), Las lambourdos (St Etienne) L'ariostos (id\*) : les pannes, les lattes.  
Las rioltos (Roubion)
- 12- L'aremo (Roubion) L'assouolo (St Etienne), la ralhe (Clans) : la sablière
- 13- Las taulos (St Sauveur, St Etienne, Isola...) : les bardeaux.
- 14- L'esgriaulouiro, (Isola), Lou grioulage (St Etienne)  
la rainure médiane du bardeau.  
L'esgriaulour (Isola) outil utilisé pour rainurer le bardeau.
- 15- Lou moungé (St Etienne) : la contre-fiche, ou la double charpente
- 16- La coulouono (St Etienne)  
le poinçon
- 17- Cf ci-dessus à 11  
Pour ne pas alourdir le dessin, nous n'avons pas représenté  
La cousteno (st Etienne) : panne supportant les lattes.  
Lous chabriouns (général) : chevrons verticaux reliant les pannes
- 18- Las lausos c les dalles de schiste, les ardoises.
- 19- chabriou<sup>2</sup>. 20- tirant

## 2. les pignons de façade

+



- 11- Lou chaliech (St Etienne) : les combles. Lou chalaiech (Roubion)  
 Lou soulelhàre (St Sauveur), Lou soulier (Isola) : id°, mais  
 ouvert. Lou spic (Clans) : id°  
 Lou taulà(t) : (St Etienne) la mezzanine, sous les combles.  
 Lou souleiret . (Clans), id° (N'existe que dans les maisons)
- 12- Lou fenestroun (général)
- 21- L'espoural (St Etienne), lou chastrou (St Sauveur) : partie en plan-  
 ches du pignon
- 22- la cantouniero (général) : les angles en pierre taillées.
- 31- Lou courme (St Sauveur), lou festre (Clans) : le faite.
- 32- La finiero (général) : comble utilisée comme fenil.
- 41- Lou pignoun (gallicisme ? St Sauveur, St Etienne) : le pignon. <sup>L'espic</sup>  
 (Roubion)
- 42- Lou cairou, l'escaire, lou cairà(t) (St Sauveur), li entacos (Clans) :  
 l'assemblage de rondins, dans les angles.
- 51- Las escarsos (Roubion) la glissière où l'on place les rondins destinés  
 à fermer la fenêtre.
- 52- Lous escandous (Roubion), las bourmassios (St Etienne) les rondins  
 destinés à fermer la fenêtre. Lous boumasses (Roubion) : rondins latéraux.
- 61- Cf 11
- 62- La pouôrto (général) { La frountalau (Roubion) "
- 71- L'estelicido (St Etienne), { l'aremo (St Sauveur) : l'avant-toit.
- 72- La fenestro (général) : la fenêtre  
 L'abain (Isola, St Sauveur) : le bord inférieur de la fenêtre.

Li coustà, lous coustàs : les cotés

Lou terra-plèn (St Etienne) : la partie de la grange prise dans la terre

L'epléu (St Sauveur) : le mur que l'on doit construire pour élever une  
 grange sur un terrain en pente (pour la maintenir horizontale).

Lous mures (général) : les murs

lou festre (Clans) : le pignon arrière.

lou plan (général) l'étage.

lou mourtier de caus (Clans) : le mortier;

la mauto (St Sauveur, id°)

la caus, la chaus, la chaussino : la chaux

la penau (Clans) : la fondation

lou courtil (Clans), lou chal (Ilonse), lou chasal (St Sauveur, St Etien-  
 ne) : la partie en pierre d'une grange ou un fond de grange ruiné.

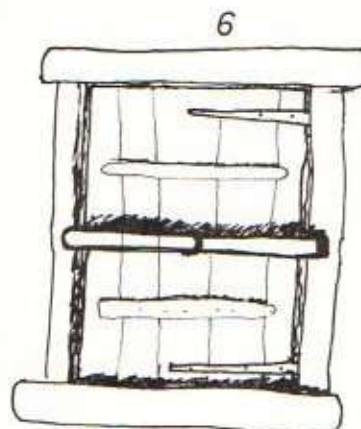
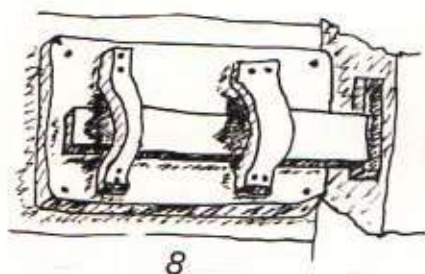
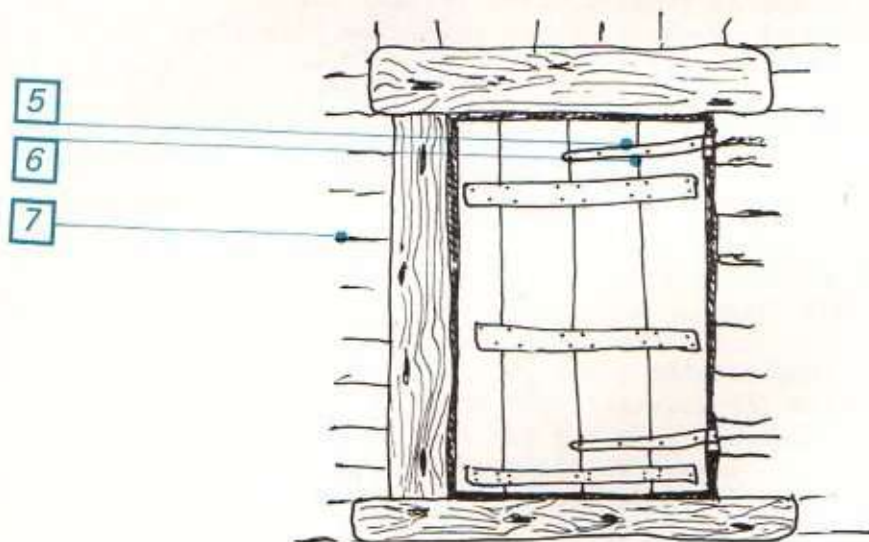
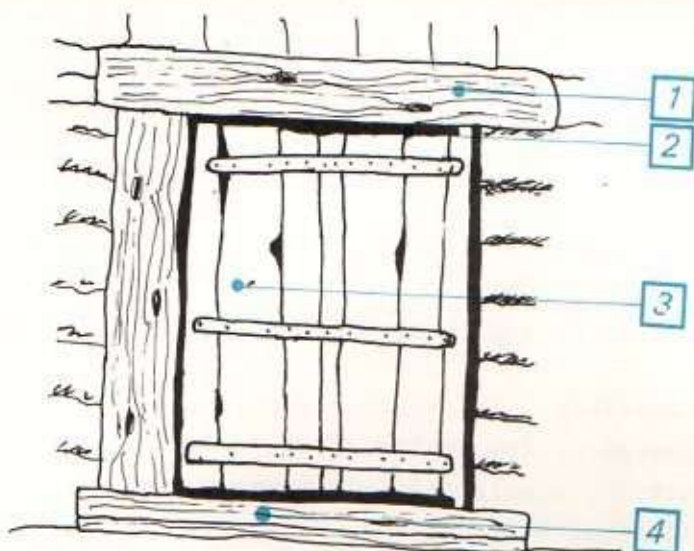
clavar (St Sauveur) : bloquer les grosses pierres des murs de pierres sè-  
 ches avec des cailloux.

las chandellos : les colombages (St Etienne)

la gouôrjo, la gouôrjo de cubert : la gouttière. la gouôrgo (Roubion)

lou piqué de la gouôrjo de cubert, (St Sauveur), lou croc failleurs) : le  
 crochet supportant la gouttière.

### 3. les portes



- 1- Lou lintal (St Sauveur), lou tintal (Roubion) Clans), L'architrau (Isola), L'architravo (St Etienne) : le lintau **lou Lintal soutrà (Roubion)**.
- 2- Lou penzilier (St Etienne), lou virant (Isola), lou **pendelié** (Roubion), lou tour (Clans) : pivot double, encastré dans le lintau et dans le seuil, jouant le rôle des charnières.
- 3- Las taulos : Les planches, qui sont maintenues en position par las transversos.
- 4- Lou dindal (St Etienne), lou souol (Clans), lou tintal (St Sauveur) le seuil. **Lou lintal soubrà (Roubion)**
- 5- La paramello (St Sauveur, St Etienne, Clans...) la charnière
- 6- Lou gangui (St Sauveur, St Etienne) : le gong **lou ganqui** (Clans)
- 7- L'anglo de la pouorto, (Clans), lou cantoun (St Sauveur, St Etienne) le pied droit. **La pisciero (Roubion)**
- 8- Lou pastel (général, sauf Clans), la pastelo (Clans) : le verrou en bois.  
     La seralho (pronocé selon les lieux sera-io ou sera-lío) : la serrure.  
     la gadaulo, la cadaulo : le loquet  
     lou ferrouih : le verrou  
     lou reinart : (St Sauveur) : le crochet fermant la porte à deux battants.  
     la clau . la clé.  
     barrar : fermer.
- 9- La barro : la barre de fermeture (de là vient le verbe barrar = fermer, c'est à dire, autrefois, mettre seulement une barre en travers de la porte).

#### L'INTERIEUR

- La jaino, (général, sauf St Etienne), lou traversier (St Etienne) : la poutre.
- lou planchier (Clans, gallicisme), lou taula(t) : le plancher
- lou planchier de latos (Clans), laus selhes (St Sauveur), lous latouns (id°) : le plancher de rondins
- lou croutoun (St Etienne) : plancher de rondins noyés dans un mortier de plâtre.
- L'apountelòour (St Etienne), la coulouno, la bāgo (St Sauveur), L'apounten (Clans) : l'étaï.
- la trapo : trou dans le plancher pour envoyer directement du foin dans les mangeoires de l'étable depuis le fenil
- la barriero, la grupio (1- St Etienne; 2- ailleurs) : la mangeoire

## TERMES GENERIQUES

- L'oustal (*Roubion, Isola, St Etienne, Marie*) : la grange  
L'estal, (*St Sauveur*), la granjo (*Clans*) : id°
- Lou chabot (*Isola, St Sauveur*) : cabanon, hutte  
lou jas, lou cabanoun (*St Etienne*) : id°  
L'alberc (*Clans, Marie*) : id°
- La butiero (*St Etienne*) : grange à fourrage, en bois.  
Un latamouli (*St Etienne*) : abri latéral à une seule pente, de la grange.
- L'oustal lata(t) (*Isola*) : une grange couverte de chaume
- La taulisso (général) : le toit  
lou cubert (id°) (sauf *CLANS* = toit à une seule pente)  
    lou cubert de palho : le toit de chau<sup>m</sup>e  
        taulos : de bardeaux  
        lausos : d'ardoises.  
    cubert à latamouli (*St Sauveur*) : toit à une seule pente
- L'estable : l'étable, l'écurie  
    L'estable soutoulet (*St Etienne*) : étable du R-d-c.  
    L'estable gran (*St Etienne*), lou celié de mielh (*Roubion*) :  
    étable de l'étage médian.
- L'iero (*St Sauveur, St Etienne, Roubion, Marie*) : l'aire, devant la grange ou la maison  
L'ieissoul (*Isola*) : id°  
Lou ralarguier : aire où stationne le bétail, devant l'étable  
Lou courtil : id° mais enclos.

LA VALLEE DE LA TINEE AU XX<sup>e</sup> S. :

*LES GRANDS TRAVAUX;*



# CLANS:

**l'usine du BANCAIRON** par Jean FILIPOT

L'usine hydro-électrique dite du BANCAIRON (*Bancairon* = falaise rocheuse) se situe un peu en amont du hameau du même nom, sur le CD 2205, au début de la barre rocheuse qui lui a donné son nom. Cet ouvrage, lors de sa construction, fut le plus moderne et le plus important des Alpes du Sud. La hauteur de chute est de 300 mètres, chiffre qui est encore considérable.

Le bâtiment de l'usine est édifié au bord de la Tinée, à l'endroit où elle commence à s'élargir après son passage à travers le goulet du Bancairon. Les conduites forcées sont installées, pour les trois-quarts de leur parcours, dans un petit vallon qui a donné son nom au quartier. Le reste du parcours est un souterrain en forme de S qui éloigne les conduites du ruisseau à sec.

L'eau est amenée à la chute par une galerie bétonnée, qui vient de PONT-DE-PAULE, en amont de SAINT SAUVEUR.

Usine, chute et derniers kilomètres de la galerie sont sur le territoire de la commune de CLANS. Les travaux commencèrent dans le courant de 1924. Ils furent effectués par la Société des Grands Travaux de Marseille pour le compte de l'Energie Electrique du Littoral Méditerranéen aujourd'hui nationalisée et fondue dans l'Electricité de France.

L'usine commença à produire en novembre 1928.

#### LE TRANSPORT DES MATERIAUX

Les travaux débutèrent partout à la fois. Aussi, pour aménager les abords des chantiers, on employa la pelle et la pioche; *"c'est fou ce qu'il y avait de ces outils!"* raconte un témoin.

Les premiers matériaux vinrent par camions. Le ciment fut pris à l'usine de BAUS-ROUS, un peu en aval de PLAN-DU-VAR, qui possédait un raccordement avec la ligne des Chemins de Fer de Provence. Le sable, un beau sable fossile fin et doré, fut trouvé sur place en abondance. On le transportait à l'aide d'un téléphérique de chantier ou bien dans une canalisation où circulait de l'eau, suivant la situation. L'eau était prise dans le cours supérieur de la Chaudane et amenée par gravité.

Le transport du matériel fut assez délicat et même spectaculaire, étant donné que celui-ci comportait des pièces lourdes et qu'aucune route ne reliait le village au quartier du Vallon. On se servit du vieux chemin muletier que le XVIII<sup>e</sup> siècle appelait "la route royale" et qui faisait communiquer Nice avec Saint Etienne de Tinée. Il fallut l'aménager pour que des chariots puissent l'emprunter, on coupa un lacet, on construisit un ponceau en béton pour traverser la Chaudane, on mit de la terre sur le vieux pavage, mais la pluie l'entraînait dans les ravins et les chariots lourdement chargés cassaient invariablement leurs roues.

Au village, les chariots étaient alimentés par des camions Latil à traction avant et bandages pleins. Comme la route départementale était encore au gabarit charretier, telle qu'elle avait été construite vers 1885, la circulation n'était pas facile, le croisement étant impossible même à des véhicules légers, sauf à quelques endroits où un élargissement avait été prévu pour les charrettes; ils s'appelaient "gares". Les charretiers étaient habitués et ne quittaient pas une gare sans s'assurer que la route était libre jusqu'à la gare suivante.

#### LE FUNICULAIRE

L'aménagement comportait entre autres un faisceau de voies de garage, relié à la ligne du tramway avec une plaque tournante pour le retournement des locomotives à vapeur, un minuscule débarcadère soutenant une grue tournante et un funiculaire. Du funiculaire, il ne reste plus que la voie.

Cette voie longe les tuyaux du côté sud, elle est en rails vignole à l'écartement de un mètre, avec des traverses métalliques ancrées dans le béton. Elle suit les replis du terrain, ce qui rendait sa trajectoire difficile à suivre. Brusquement, il plongeait presque verticalement; ailleurs, le câble se levait pour aller s'appuyer sur des poulies aériennes tenues par des portiques sous lesquels passait le wagonnet.

Entre les deux rails étaient des poulies verticales et des rouleaux. En courbe, il n'y avait plus que des poulies qui se rapprochaient tandis qu'elles s'inclinaient sur l'horizontale.



(Photo Louis BUEIL)

Le chariot était fait d'un cadre en fer IPN supporté par quatre roues à boudin. Il avait deux étages de plancher en bois. Ceux-ci étaient horizontaux presque partout malgré l'inclinaison de la voie. Le chariot pouvait grimper dix tonnes.

Un fil de cuivre posé sur isolateurs faisait communiquer avec la cabine de manoeuvre. Du chariot, on touchait ce fil avec une perche reliée au châssis, une sonnerie grelottait : un coup pour l'arrêt, deux pour monter, etc...

Le déplacement du chariot était très lent. Il n'allait pas plus vite qu'une personne qui se déplace sur l'escalier qui le longe, du côté des tuyaux.

Quand fut construit le premier tronçon du chemin vicinal n° 2 dit de Marie, il fut dit qu'E.D.F. y avait participé financièrement car elle ne pouvait plus se servir du funiculaire sans le reconstruire, sa limite d'âge (trente ans) étant atteinte.

#### LA CHUTE

Elle est constituée de deux tuyaux de grande dimension faits de tôle épaisse. L'épaisseur de la tôle augmente à mesure que le diamètre diminue, en allant vers le bas. Le raccordement se fit sur place.

Aux trois-quarts de la descente, les tubes disparaissent; c'est le début du souterrain dont l'entrée est murée par un massif de béton à l'épreuve de la vague gigantesque que pourrait déclencher un cataclysme. Le funiculaire passait sous une énorme vanne soulevée par un mécanisme à démultiplication.

#### LA CONSTRUCTION DE LA GALERIE

Les dimensions en sont de 12 mètres de largeur et 9 de hauteur. Elle fut creusée à l'aide d'énormes compresseurs électriques débitant dans des réservoirs ressemblant à des cuves à mazout.



(Photo Louis BUEILL)

#### L'AMBIANCE DES GRANDS TRAVAUX

Un tel accroissement de population mâle, pour un village, amena bien des troubles. Chaque dimanche, et souvent le soir en semaine, il y avait des bagarres. En automne 1924, un jeune Italien de 19 ans fut tué, on ne sut jamais par qui. Cela s'était passé au Café des Tilleuls, chez Malbequi, mais il fut retrouvé au début du chemin du Vallon, à la hauteur du Pous. Il y eut des coups de feu et des coups de couteau. Les gendarmes arrêtèrent un de ses compatriotes qui était innocent et qui fut relâché. De ce soir là, les trois cafés de CLANS y gagnèrent en tranquillité.

#### LA REVOLTE DES PROPRIETAIRES

De son côté, la Direction du chantier se conduisit comme en pays conquis. Les terrains se trouvaient occupés sans avertissement et les travaux commençaient souvent avant même que les formalités d'expropriation aient seulement débuté. Beaucoup n'osaient pas se plaindre. Ils subissaient les Grands Travaux comme si c'était le "cairon" aux olives.

Jusqu'au jour où certains regimbèrent. Les frères F. et leurs cousins D. interdirent l'accès de leurs terrains : du matériel fut lémolé; les ouvriers, menacés de mort, durent abandonner le chantier. Les gendarmes,

dérangés, restèrent hors des limites des propriétés. Ils ne purent que faire des constats. L'affaire prit l'ampleur d'une révolution. Les frères F., les plus enragés, furent convoqués chez le Procureur de la République qui ne put que leur donner raison.

Le contrat fut signé immédiatement un soir sur le terrain.

EDF est le plus gros contribuable de la commune de CLANS. Elle paie 20 000 à 25 000 francs de patente sur les 40 000 encaissés.

Avant la dernière guerre, elle avait beaucoup d'importance pour les clansois, car nombreux étaient ceux qui y étaient employés. Les perfectionnements amenés par l'automatisation et le déplacement à LINGOSTIERE de l'atelier de réparation des usines hydro-électriques de la région ont maintenant considérablement réduit ce personnel.

*Les personnes ci-dessous qui nous ont donné des renseignements sont tous des gens de CLANS qui ont connu l'époque des Grands Travaux ou qui y ont travaillé. Je les remercie bien vivement.*  
Mme Vve ROUX, Mme Joseph STEVE, Mr Robert FARAUT, adjoint au maire, Mr Jean CIAMPOUSSIN et Mr Adrien ROUX.

Rétrospective photographique

# Mollières en 1896

L'église V. de CESSOLLE. (Fonds de Cessole, Musée Masséna, Nice).







# ST ETIENNE 1910 : un problème de vie ...

C'est à SAINT ETIENNE DE TINEE qu'il a été vécu, aux environs de 1910, voici bientôt trois quart de siècle, comme nous l'apprend une étude sur ce village.

La vie était difficile, en ce temps là, dans nos montagnes.

Pas de tourisme, comme aujourd'hui, qui aurait permis de louer à des estivants les modestes appartements libres.

Pas de station d'hiver ou d'été à Auron pour assurer des emplois sur place.

Pour gagner quelque argent, en automne, bon nombre de jeunes passant par le col de Pelouse et la vallée de l'Ubaye, s'en allaient à Lyon à la recherche d'un emploi saisonnier, jusqu'à la fonte des neiges et le retour au pays natal.

Les communications avec Nice étaient difficiles. C'était encore le temps de la diligence qui, par une route blanche et caillouteuse, reliait St Etienne à la gare de la Tinée. Elle fera son dernier voyage va-et-vient en 1911.

C'est dire que la population se devait de trouver le nécessaire sur place, pour la vie des familles.

Heureusement, nos parents menaient une existence très sobre et élevaient leurs enfants dans cet esprit de pauvreté, et de sacrifice.

Cet indispensable pour vivre, ils le demandaient à la culture de la terre qui donnait bon an mal an le blé nécessaire.

Quel taux de production ? Généralement modeste...

Pas de tracteurs encore ! Seulement l'araire habituellement tiré par deux mulets ou deux vaches selon la condition des foyers.

Les premières charrues viendront après la guerre de 14-18.

Pas d'engrais. Le fumier des étables était transporté à dos de mulet, souvent par des chemins difficiles, parfois à plus d'une heure de distance.

Pas de batteuse mécanique. Une fois engrangés, blé et seigle attendaient que le responsable trouve le temps de le battre, soit sur la pierre (*la lauso*), soit avec un bâton. C'était *lou temp d'escuire*.

Les sacs de blé étaient ensuite portés chez l'un des meuniers de l'époque. Ils étaient trois . Bessano, Ferrier et Bernardi. Tous ces moulins étaient actionnés par les eaux de l'Ardon.

Il fallait donc se hater, car le vieux dicton disait : "*Santa Catarino, fai ta farino, que ven Sant Andriéu que clavo lou riéu*" Les canaux qui amenaient l'eau risquaient d'être immobilisés par le gel.

Tout responsable de foyer conscient de ses devoirs se devait donc, à l'entrée de l'hiver, de faire provision de farine et de pommes de terre, l'essentiel de l'alimentation, pour satisfaire l'appétit d'une famille souvent nombreuse généralement bien aiguisé.

Bien des choses restaient cependant à acheter. Café, sucre, du moins pour les bons vieux, rarement de la viande de boucherie, sel, chaussures, vêtements, achats scolaires. Autant d'éléments qui venaient gréver le budget familial.

Comment arrivait-on à le boucler ?

Un grand nombre de familles possédaient généralement deux ou trois vaches avec quelques vingt à trente brebis à laine toujours appréciées dans le pays. A la foire de St Jean ou à la *Fiero fredo*, nos pères vendaient quelques brebis ou agneaux qui avaient mangé le bon gazon des Alpes durant les mois d'été.

A cette modeste rentrée d'argent que procuraient ces quelques têtes de bétail, aurait dû s'en ajouter une deuxième, provenant du lait que donnaient les vaches, hiver et été.

Mais... ce lait ne pouvait être utilisé que sur place pour la vie de famille.

Son écoulement sur Nice ne pouvait être envisagé : jusque là, un seul moyen de transport existait pour rejoindre la ville : les chevaux de Canavèse.

Pas de baratte non plus pour extraire la crème et faire le beurre. L'hecto valait "quatre sous" à peine.

Pas d'industrie pour transformer le lait en fromage.

Une fois encore, le lait n'était l'occasion d'aucune ressource pour ces nombreuses familles, qui non seulement ne connaissaient pas le régime des allocations familiales, mais voyaient souvent arriver avec un certain effroi, la feuille verte des impôts, et surtout des échéances plus redoutables parfois, de dettes à payer pour cause de maladie ou d'accidents de bétail.

Le veillage, depuis quelques années, avait un Curé qui connaissait et aimait bien ses ouailles. Le côté social le préoccupait autant que le côté spirituel.

Que faire pour leur venir en aide ?

Il comprit que seuls les hommes du village pourraient, en unissant leurs efforts, sortir le pays de ce marasme économique.

A l'entrée de l'hiver 1910/1911, il commença par réunir une dizaine d'hommes à l'esprit jeune et à l'allure décidée qui consacrèrent leurs soirées à étudier ce grave problème de vie qui se posait à Saint Etienne.

Une seule solution était possible : créer une coopérative laitière qui recevrait chaque soir les bidons de lait que chaque foyer produisait et les écoulait vers Nice.

Que de problèmes surgirent alors sur le plan pratique !

S'entendre avec la Centrale Laitière de Nice qui se chargerait de vendre le lait sur la Côte d'Azur. Sur ce terrain, les bons offices du Docteur Rovéry et de Maître Issautier, tous deux habitant à Nice mais très attachés à leur pays natal, ont dû être d'un grand secours pour assurer ce débouché vers la grande ville.

Trouver un moyen de transport plus rapide qui enlèverait sur la route de la Tinée les bidons des hameaux.

Par une heureuse coïncidence, cette même année, l'antique diligence fut remplacée par un modeste car, dont le premier conducteur s'appelait Calviera. A ce car fut attachée une remorque dont la mission était d'emporter le lait de la haute vallée.

Autre problème encore : réceptionner chaque soir et contrôler quantité et qualité du lait, c'est à dire les matières grasses. Cette responsabilité sera assurée par les membres de la Coopé.

Autant de problèmes qui furent débattus dans le petit cercle, d'abord, puis en famille, et également dans les rencontres sur la place publique.

Véritable démocratie populaire, cela a permis à toutes les familles de s'engager dans la Coopérative à bon escient, avec l'espérance qu'il en résulterait un grand bien pour le pays.

Toutes ces difficultés furent résolues l'une après l'autre grâce à cette pléiade d'hommes encouragés et assistés par le curé de la paroisse.

Ainsi est née la Coopérative Laitière de la Haute-Tinée.

Bientôt la population appréciera l'appoint important que chaque fin de mois apportera à son budget familial.

Le lait était payé "six sous" le litre au producteur. Vingt litres donnaient donc 120 sous, soit six francs et constituaient un revenu mensuel de 180 francs.

Il nous est presque impossible de mesurer toutes les améliorations qu'allait permettre cette ressource si longtemps attendue.

De cette époque datent les installations de l'électricité dans les maisons, et le robinet d'eau à l'évier de la cuisine, améliorations combien appréciées dans nos vies rurales.

Bien partie, bien gérée, la Coopérative a tenu bon et a gagné rapidement de nouveaux adeptes à ISOLA et à SAINT SAUVEUR.

Par suite des deux guerres et de l'émigration de tant de jeunes, le nombre de vaches a certes considérablement baissé dans la vallée de la Tinée, mais chaque soir encore les bidons sont collectés et dirigés sur Nice.

Lors de la fondation de la Coopé, la confiance des membres s'était portée sur le curé de la paroisse à qui on avait confié le soin de la comptabilité et de la répartition du prix du lait.

Aujourd'hui encore c'est le curé de St Etienne qui reste la courroie de transmission pour la répartition des fonds.

Cette survivance d'un fait datant des origines de la fondation méritait d'être signalée.

Il convient surtout de transmettre à la postérité le nom de ce prêtre, l'abbé Victor Germond, qui fut curé de Saint Etienne pendant 15 ans et qui sut se pencher d'une façon intelligente

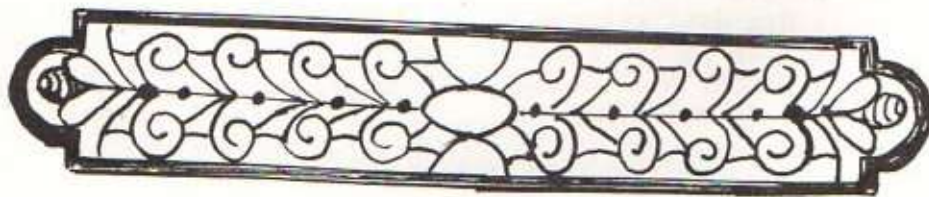
sur tous ces problèmes de vie sociale et économique. Plus tard il sera Vicaire Général du diocèse et nommé Monseigneur, protonotaire apostolique. Il est mort dans son pays natal en 1944.

Transmettons aussi le nom de ces hommes qui ont créé la Coopérative et ont été ainsi de vrais pionniers : Joseph EMERIC, Charles GALLEAN, Romuald PORCIER, Pin Gendroun EMERIC, les FABRON de San Ment, auxquels il faut ajouter Bernard ISSAUTIER et Maurice ROVERY.

Il leur a fallu vaincre les réticences et les doutes, inspirer confiance, avoir la foi eux-mêmes, ne pas reculer devant toutes sortes de critiques, aplanir les difficultés avec courage et persévérance.

Ils ont bien travaillé pour le pays en contribuant au mieux-être de tant de foyers. Leurs efforts méritaient d'être connus...

*Un lecteur de Saint Etienne*



# CARAMENTRA

## TRAGIC !

### PARLAR DE SAN SALVOUR

L'autre jour, en ficanassiant dins de vielhs papiers, ai troubà l'estorio qu'oïro vi vòu countar.

Sièn en 1694, lou dimars de Carneval. Chal dire qu'aquel jour es festo, qu'es la vigilio dou dimecre dei Cendres, proumier de lous 40 jours dou Caremo, d'oun si pouó rè chanter, encà mens ballar o mangiar gras : aquel dimars, qu'en quauqui luecs lou sounonn tambèn CARAMENTRA', la jouvent n'en prouffitavo...

SAN SALVOUR, en aquel temp, ero pas gaire different de lous autres pèis vesins : lou Dimars-Gras, l'ABADIA DEI JOUVES fahió festo, e cadù s'enmouraschavo coumo pouidió, qu'en pastre, qu'en pastresso, qu' fahió lou moulinier, qu, uno vielho mascho touto rigui-gnau...

E cad'an, despi que lou mound'es mounde, si fahió festo : qu ballavo, qu chantavo, qu s'embriagavo, qu calignavo... Aquest'an, lous ABAS DEI JOUVENTS fahion ballar sus la plaço qu'es denant la gleio. Un d'aquellous que si sounavo Jouan-Toni CARDINAL voulió faire uno bello festo que la sièuo calignero (avio noum Angelino LOQUE) s'en ero calau espressi de Sant'Esteve.

Per aquel'òcasiou, avio fach puhar de Niço dous fifres e dous tambourinaires. Toui lous blavets eron aqui, mè de rourincs, de roubionnencs, de lièusoulans, e quarquis esteves qu'avion accompagna Angelino. Cadù ballavo despi dous ouros quouro Jousé TOURO, qu'ero de LIEUSOU, s'es mes dins l'ideio d'anar faire ballar la calignero de Jouan Toni. L'a pilhau per la mà e l'a menau al mità de la plaço. Jouan-Toni, qu'ero gilous coum'un chat, s'es embilà su-lou-cou : a fach arrester la musico, (lous ballaires di demandavon cen qu'er'arribà) e, de rabio, a espeçà lou gotou qu'avió dins las mas, pi a sourti lou coutel de la pocho. Es anàubre Jousé la mà en l'ario. Urousamen que lous jouvents qu'avion vist lou coumençamen de la ruso lous an separas, que senoun finissió mal...

De vergougno, Angelino se n'es repuhau dins soun pèis en dihent : "Jamai plus n'à San Salvour calerai ballar, qu'un marrí souvenir n'ai agu".

A ben chalù que calesse mai, que Jousé TOURO avio pourtà lou pet denant lou juje : es qu'ero lou proumier testamonì ...

Lou juje, (ero dòu POUGET) quour'a senti racountar aquel'estorio, es estach talamen estounà e n'a talamen ri qu'a mancou pouscù escrieüre abiai lou jujamen : a arranjà l'affaire, qu'ero propri un'estorio de jouvents !

E quouro iéu ai lejù lou prouçés, m'a tant amusà qu'ai pas pouscù mi tenir de vous countar l'estorio ...

**GLOUSSARI** : Lou pèis : le pays, le village; oïro (niçois ahura) : maintenant; Chal (en niçois cau) : il faut; L'Abadia dei Joves : equivalent de nos comités des fêtes, dirigés par l'Abà dei Jouvets; S'emmouraschar : se déguiser; la mascho : la sorcière; rigui-gnau : rière; s'embriagar : s'enivrer; blavets : habitants de St Sauveur; rourincs, de Roure, roubionnencs : de Roucion, lièusoulans : d'Isola, esteves : de St Etienne; Lièusou (nissart : Lièusoula) : Isola; la ruso : la dispute; pourtat lou pet : "déposer plainte". Lou testamonì : le témoin; Lou Pouget : Puget-Théniers; abiai : convenablement

# L'affaire d'Hongran

**M. D. L. R. LOU CUBERSEL QUE BUIE**, dans son numéro 22, paru en avril 1974, avait publié une étude de Gérard COLLETTA sur l'histoire des HONGRAN, riche famille originaire de SAINT SAUVEUR. Nous avons vu alors comment, après avoir émigré au moment de la révolution française de 1792, puis être rentrés à NICE à la Restauration, les descendants de celui qui enrichit le plus le patrimoine artistique du village se désintéressèrent complètement de leurs propriétés de SAINT SAUVEUR, qui restèrent administrées par les domaines sardes puis français. Cependant, près de deux siècles après leur départ de SAINT SAUVEUR et 140 ans après l'abandon de leurs biens, les descendantes du dernier Comte D'ONGRAN Joseph-Marie, mort en 1898, vont essayer de les récupérer.

Une partie toutefois de ces biens avait été vendue par les Domaines à la Commune de ST SAUVEUR en 1861 : ce sont les terrains où s'élèvent actuellement l'Hotel de Ville, le lavoir, le parking de la poste, le four communal (ancienne chapelle privée de la famille HONGRAN), le Monument aux Morts et la place de la Mairie. Le reste était toujours administré par les domaines qui les louaient à des habitants de St Sauveur : ce sont, entre autres, la maison du quartier du Moulin, dans laquelle se trouve la salle St Louis, quelques pièces de terre au Rièu et à la Grave, une grange et des jardins vers St Roch, quelques prés sur le terroir de Roure.

Les domaines, qui ne tiraient aucun profit de ces biens, décident, aux alentours des années 30, de les mettre en vente par la procédure de l'adjudication. Mais les descendantes de la famille HONGRAN ne l'entendaient pas ainsi...

Monsieur Henri MARTIN, ancien directeur des Domaines à NICE, habitué de CLANS, a eu à connaître cette affaire. Il nous a fait parvenir les lignes qui suivent, qui viennent apporter un heureux complément à l'histoire de la famille HONGRAN.

L'administration des Domaines à NICE avait encore, dans les années 30, la gestion d'un volumineux dossier intitulé *EMIGRE D'HONGRAN DI FIANO*. Ce noble du Comté de Nice avait dû passer de l'autre côté des Alpes en septembre ou octobre 1792 au moment de l'arrivée des troupes révolutionnaires. Il possédait à SAINT SAUVEUR quelques terres. Le Gouvernement révolutionnaire l'avait inscrit sur la liste des émigrés et avait confisqué ses biens. Mais cet émigré semble n'être jamais revenu à SAINT SAUVEUR ou à NICE, même après le départ des services français. En conséquence, ses biens se trouvèrent gérés par l'Administration sarde. En France, les biens d'émigrés non restitués donnèrent lieu à indemnisation. On parle, dans les manuels d'histoire, du MILLIARD DES EMIGRES (Loi du 27 mars 1825). Dans les Etats savoyards, une procédure différente fut employée. L'indemnisation fut accordée sous forme d'une rente au profit des familles des émigrés absents. C'est pourquoi l'Intendance des Finances de TURIN rechercha les héritiers de l'émigré d'HONGRAN: Un petit neveu se fit connaître. Mais à la proposition qui lui fut faite, sauf erreur de date, en 1837, il répondit qu'il ne désirait pas être indemnisé en rente en qualité de représentant de l'émigré. Il ajoutait qu'il n'entendait pas non plus invoquer la qualité d'héritier mais seulement celle de créancier de son grand-oncle. Les circonstances firent qu'aucune suite ne fut donnée par l'administration sarde à cette prise de position. L'Intendance sarde ayant la charge des terrains de St Sauveur hésita à les vendre car la loi sarde, comme la loi française, spécifiait que la restitution des biens non vendus aux ayant-droits n'était soumise à aucune limitation de temps.

Ces biens consistant donc en quelques terrains sur le territoire de Saint Sauveur, furent loués à des particuliers et, en 1860, lorsque la souveraineté passa à l'Etat français, ils se trouvèrent transmis en cette situation à l'administration française des Domaines. Celle-ci continua les locations, et, 140 ans après la mise sous séquestre, le dossier transmis par l'Intendance de Turin puis conservé dans les archives du service des Domaines de Nice était devenu très volumineux.

C'est ce qui explique la décision prise dans les années 30 de vendre les biens de Saint Sauveur, sauf à mentionner dans le cahier des charges la possibilité pour des héritiers justifiés d'obtenir le paiement entre leurs mains du produit de la vente, et même de tout ou partie des intérêts ou des revenus.

La vente par adjudication eut donc lieu et le prix fut encaissé par le Domaine.

Or, il advint qu'une personne invoquant la qualité de descendant de la famille d'HONGRAN DI FIANO présenta une revendication de prix.

Il en résulta un long procès, qui, plus de quinze ans après, était encore en activité... Ce procès fut porté successivement devant le Tribunal civil de Nice, puis devant la juridiction administrative, après mémoires préalables.

L'administration des Domaines contesta d'abord la filiation invoquée qui lui paraissait interrompue mais elle invoqua surtout un point de droit qui ne manquait pas d'originalité. Elle soutint que le petit neveu, par sa lettre de 1837, avait purement et simplement et définitivement renoncé à la succession d'HONGRAN DI FIANO.

En effet, à cette époque, sous le gouvernement sarde, les renonciations à succession n'étaient pas soumises à la condition de forme exigée par le Code civil français qui était la renonciation inscrite au greffe du Tribunal civil. Elles répondaient seulement à la manifestation de volonté prévue par le Droit romain, dont s'inspirait la coutume sarde. Cette procédure de renonciation au greffe fut bien instaurée par le Code Albertin calqué, sur ce point, par le Code civil français, mais seulement quelques années après. D'ailleurs, un arrêt du Parlement de Chambéry avait considéré, vers 1835, l'invocation exclusive du titre de créancier comme une renonciation.

Après bien des escarmouches, le coup d'estocade fut porté par la Direction générale des Domaines qui prétendit que le litige devait être jugé par la Commission des Emigrés constituée par la Loi française de 1825 pour statuer sur les revendications, non dissoute en 1860 ni postérieurement.

En effet, le traité de 1860 rendait applicable aux nouveaux départements français la législation de la métropole.

Cette commission avait la particularité de n'avoir pas fonctionné depuis une certaine d'années et de compter parmi ses membres obligatoires les plus hauts magistrats de la Cour de Cassation et du Conseil d'Etat.

Elle ne fut pas reconstituée pour ce procès, biens que rien ne s'y opposât, sauf la lassitude du requérant.

Au surplus, l'inflation due à la guerre avait tellement réduit l'intérêt du litige qu'il aurait fallu un esprit singulièrement procédurier pour s'attaquer, dans ce nouveau contexte, au mémoire administratif.

Cette affaire rappelle une autre histoire vraie, restée quarante ans sans cesse rebondissante, une affaire de revendication de biens nationaux dont un fonctionnaire des Domaines André THEURIET, fit un livre vers l'an 1876, l'affaire FROIDEVINNE. Mais dans ce livre l'affaire se termine dans les meilleures traditions romanesques par le mariage de l'employé du contentieux de l'Etat avec la petite fille de l'auteur de la revendication initiale venue le trouver pour implorer sa compréhension.

Devant la rigueur des principes, il n'avait pas trouvé de meilleurs moyens pour lui donner satisfaction.



# Reinié IMBERT

*Davans qu'entreprendre leituro d'acò següent, vous demande de revèire lou darriè numerò ddu "CUBERSEL QUE BUIE", aquèu qu'es vesti de blu, pèr, de vosto man, courregi la couquiho tipografico que, pèr mal-escontre, apello "chàvelo" la chàlevo ddu segilin.*

*Atroubarès proun, à la seguido, quàuqui deco d'empremèire, coume defaut d'acentuacioun, letro oublidado vo doublado à tort. Es que, talomen es afranchimandido la Franço, que dins si país lis empremèire sabon plus escriéure sa lengo meiralo.*



## L'alfrés

**NDLR :** Tout cen qu'es esrich en "rouman" es ddu parlar de ROUOIO. L"*italic*" es de prouvençau de la mar.

A Rouoio, d'aquel òutis tant simple, se n'en dis un alfrés.

Emè soun soulet pounchoun, sèmblo pas èstre de grandò proudutive-ta, e pamèns, dempièi de siecle e de siecle, qu'nt e quant de generacioun se n'en soun servi e se lou soun trames !

Parlant de tu, alfrés, parlarai encuei de l'ourtalho e de las semenalhos, que n'en sies lou mèstre.

"L'ouort de semenuelos es proche lou tech, pèr li eichiampa la "lavigno (1), que se fague bèl !"

---

(1) : La lavigno : *lis aigo grasso dou meinage.*

L'ouort es un carra de terro pas gaire larc, mai bèn claus dins sa barralho de faissino e d'escouos (2), emé si latos coundoursiero. Bèn claus pèr que las chiabros maliciouso noun ié poscon sauta.

A la primavera, emé l'aterrenage (3), l'alfrés es mèstre de l'ouort.

Es éu qu'à passado lèujo e crousado, en resseguiant, enterro las semenuelos de salados, de juvert, de navels, d'erbetos (4), de biarabos (5), es éu qu'enrego pèr caviha lous chaulets, lous pouarres, l'aliet, las cebos, las chalotos, que tout eïço vèn tant bèn à faire lou meinage.

Tout de long de l'estiéu vai servi piéi pèr entrefouire las triflos (6), e pèr saucla, pèr arranca l'erbo à l'entour di planto.

Au mes de mai sèr mai l'alfrés per semena la grano redouno dóu chànbou (7), e à l'autoun, pèr semena l'anouno dins li sauchetos trop pichoto per ié passa emé la mulo e l'araire. Tambèn à l'autoun sèr pèr chava las triflos, que lou bechard, emé si dos pivo, n'en degaio trop.

Quitaren pas l'ouort, bèn paure de varieta à n'aquélis autitudo, sènso parla de la mènsto privado, à pichoti fueio redouno, tant bono pèr assaboura leis andeirouols e leis crouset.

---

(2) : Lous escouos, vo chantels : *lis escouden, vo cantéu (dosse en francès)*

(3) : L'aterrenage : *quouro la nèu passo en aigo, que la terro paréis.*

(4) : Las erbetos : *li bledo.*

(5) : Las biarabos : *li bledo-rabo.*

(6) : Entrefouire las triflos : *reclaure li tartifle.*

*Quau dira perqué de las triflos de Roio, se n'en dis de tantiflos, de tantiflouns, à Liéusolo, de bós, à Sant Dalmas, de bòdis en Douans e à Perdioni qu'es sus l'Estouro, aro italiano ?*

*Aquéu tubercule adu dis Ando au siecle segen, l'a faugu bateja, ié mètre un noum, ço qu'es esta fa dins chasque país : francès e alemand ié an mes "poum de terro" e "erd apfel" qu'es parié; anglés e italian, à la seguido dis espagnòu, "patato", d'un mot antihés qu'es lou noum d'un autre tubercule, la patato douço.*

*Nautre prouvençau ié avèn mes "trufo", que ven dou latin classic "tuber" que vou dire "bosso", "boudougno", per lou biais dóu latin poupulàri "tùfera". Trufo, triflo, es tout parié. En Douans, à Sant Dalmas, à Perdioni, ié an mes de "bós, de bòdis", que vòu dire de bosso, de boudougno. E tartifle vèn dóu latin poupulàri "terrae tuffer".*

(7) : chànbou : *lou canebe prouvençau, qu'a douna soun noum à la Canebiero de Marsiho.*



L'ouort, badant lou souléu, e la luno.

*Prouvèrbi :*

- *Au mes d'abriéu, planto la cebo coume un fiéu,  
Au mes de mai, coume un pau.*
- *Quand la cabro sauto pèr ort  
Se lou cabrit sauto, a pas tort.*

Aro, pènse que, coume iéu, devès èstre envejous d'esclargi l'òu-  
riginò dôu mot **alfrés**. Pèrdeque nostis aujòu ansin lou noumèron,  
i'a bèn de tèms qu'acò me charpino! Tambèn n'ai uno idèio e la  
vejaqui, deciderès s'es bono !...

Iéu, en estènt que noste alfrés es pas soulet, counèissès l'al-  
frés gourjat, soun cousin, ai pènsa qu'alfrés vèn de la formò de  
l'òutis, qu'es en plen uno drecho roumpudo, e diriéu que tiro  
soun noum de "frangere", mot latin qu'a coungrèia uno bello  
linèio dins nosto lengo e en francés :

- frach, fracas, quicon que se roump, quicon de roumpu;
- fracha, embriga, roumpre;
- fracham, afracham, qu'es lou rebut, la roumpeduro d'uno  
chanebiero;
- carreto frachisso, qu'es lou toumbarèu que semblo se roumpre  
quouro la caisso toumbo;
- fracioun, li fracioun de nosto jouinesso à l'escolo primàri  
que nous estransinèron si reducioun e multiplicacioun e di-  
visioun;
- fragamèl, fraganèl disès, qu'es un que vai vesti d'abit es-  
peiandra;
- frachis enfin, qu'es uno pichoto charruio en dous moucèu  
religat pèr un anèu. Se disié "Enterra lou gran emé lou fra-  
chis". E aquéu mot de frachis durbis à n'uno nouvello acep-  
cioun, aquelo de roumpre uno terro, uno lando, uno pradarié,  
pèr la cultiva.

Ansin, alfrés sarié ansin nouma, bessai pèr ço que figuro uno roum-  
peduro, bessai tambèn pèr ço que sèr pèr roumpre la surfáci  
acloutido e semenado d'un vaséu dins l'ouort. "Frangere glebam"  
disié Vergèli dins si "Bucoulico" i'a d'acò pas mai de çous milo  
an.

Alfrés gourjat,  
vo eissieto,  
per chava  
tèst, gamatoun e bachas.



Tèst, gamatoun e bachas, temouin di  
proumié tèms de l'umanità, tau l'Ome  
vous enventé, tau milo e milanto an l'avés servi.

Mai servés aro plus gaire e bènleu sarés óublida.

Lou cop venènt parlarai de vous.

## Le Parti Communiste et ses militants dans la Résistance des A.-Mmes par Max BURLANDO

Compte-rendu de Claude CAGNOL

*Aux emprisonnés, déportés, torturés, massacrés...*

Ces quelques mots tirés d'une longue dédicace ouvrent le livre de Max BURLANDO (*Edité par la Fédération du P.C. des A.-Mmes*)

Nulle grandiloquence dans son propos : l'histoire vécue des hommes de cette époque n'a pas besoin de fioritures. Ce livre est avant tout le témoignage de ceux qui vécurent ces années. Il ne prétend pas monopoliser une lutte "à laquelle d'autres prirent eux aussi une large part". Il nous montre ce que fut réellement la Résistance : résistance armée, action psychologique et surtout travail pour réaliser l'union des Français pour la Libération.

Pour les militants communistes, la lutte commence dès septembre 1939 où l'interdiction du P.C.F. et d'autres organisations démocratiques ouvrait la voie à la trahison de Vichy.

L'auteur commence par brosser la toile de fond des événements dramatiques qui vont se dérouler.

Au début tout au moins la bourgeoisie locale minimise les menées fascistes du Duce quand elle ne voit pas d'un œil favorable ce fascisme qui fait régner l'ordre face aux "prétentions" populaires. Comme son porte parole "L'ECLAIREUR" elle juge que c'est la carte à jouer contre la masse des travailleurs. A partir de l'émeute fasciste du 6 Février 1934, les heurts seront très fréquents sur l'Avenue de la Victoire entre communistes et Action Française ou P.P.F. Après le Front Populaire de 1936, la bourgeoisie locale bascule dans la réaction. En même temps, c'est la guerre d'Espagne. Quatre niçois des brigades internationales ne reviendront pas, tandis que le journal "L'ECLAIREUR" soutient Franco. 1938 : l'opinion publique trompée approuve les accords de Munich. Le P.C. est le seul à les dénoncer. La bourgeoisie veut isoler et écraser les communistes comme elle veut reprendre à la classe ouvrière ses conquêtes de 36. La C.G.T. décrète la grève générale. Le gouvernement envoie la police et l'armée. A Nice, au dépôt St Roch, les chasseurs du 22ème B.C.A. abaissent leurs fusils devant les cheminots en grève; 130 de ceux-ci sont arrêtés et conduits à Gioffredo. En 1939, le pacte germano-soviétique jette la confusion parmi les masses populaires et les militants.

Voilà le décor posé.

Au nom de la "trahison communiste" puis plus tard de la "Révolution nationale", les militants du P.C. seront pourchassés, torturés, massacrés, alors qu'ils tentent de reconstituer une organisation.

Le livre commence ici. Il foisonne de témoignages sincères et émouvants, tel celui du militant qui se souvient *"des tracts et du journal clandestin imprimé face à la cathédrale Ste Réparate dont le son des cloches contribuait à nous tenir éveillés"*.

Quand vous aurez lu cet ouvrage, vous verrez les rues de Nice avec un autre regard : la mort et le courage s'y sont donnés rendez-vous.

Bd J-Jaurès, le 11 novembre 1942 à 14h quand les soldats italiens entrent dans Nice et traversent une foule qui chante "La Marseillaise".

L'hotel Ermitage à Cimiez où la Gestapo et les miliciens torturent les patriotes.

Le 22 de la rue Trachel où fonctionne une "cache".

L'imprimerie clandestine de Valrose.

Les arcades Masséna où sont pendus Torrin et Grassi.

La fusillade du 131 rue de France.

Le quai des Ponchettes où Aragon écrit :

*"Je vous salue ma France aux yeux de tourterelle"*.

Le blockhaus de l'avenue Thiers.

... Et bien d'autres endroits sans oublier l'arrière pays : St Martin Vésubie, Beuil, Utelle, le plateau de Dina, Peille...

Enfin l'auteur nous conduit au passage à niveau Gambetta le 28 août 1944. La veille, la lère affiche appelant à l'insurrection a collée place Garibaldi. Ce ne fut pas, comme il l'a parfois été dit, une imprudence, ni un acte inutile. Des destructions et des pertes humaines ont été ainsi évitées.

Le 3 septembre tous les niçois sont place Masséna pour acclamer les chefs de la Résistance du département : l'abbé DAUMAS (Mouvement Catholique), Charles ANDRIEU (CGT), Charles BUSCHIASSO (PC), Pierre BRANDON (Front National), Madeleine MILON-FARAUT (Femmes de France), Dr LANCIER (Combat), BERMOND (P.S.).

Tous les résistants ne sont pas là. Nombreux sont les absents, hélas. Leurs noms sont gravés sur des plaques de marbre, au coin de nos rues : "Passant, incline toi, et souviens-toi"...

#### NOTE SUR UNE PERSONNE CITEE DANS LE LIVRE

*Premièrement : Le Commissaire Divisionnaire JUILLARD du service des Renseignements généraux a été, écrit l'auteur, à l'origine de "coups très durs portés au P.C. qui est littéralement décimé" à la fin de 1941.*

*Deuxièmement : sur dénonciation, le commissaire JUILLIARD était déporté à DACHAU deux ans plus tard, pour avoir caché et sauvé des israélites. Il eût la chance d'en revenir malgré les sévices subis, mais dans un état tel que sa femme qui l'attendait à la gare ne le reconnut pas.*

*L'un n'efface pas l'autre, mais il fallait que les deux soient dits.*

## Revue

### Nous avons reçu :

#### **COUMBOSCURO** (*Periodico della minoranza provenzale in Italia*)

Avec un long et intéressant article de Sergio ARNEODO (en italien) intitulé "EUROPE DES ETHNIES OU EUROPE DES ETATS", une étude de Bruno PEYRONEL sur le GENEPI et le premier d'une série d'articles sur les montagnes et vallées du pays de CONI.

(N° 71-72, Janvier-Février 1976)

Abonnements : 1500 Lires l'an (Coumboscuro - SANCTO LUCIO DE COMBOSCURO (CN) - Italia)

#### **LOU LIAME** (*Revisto de Culturo Prouvençalo de l'Escolo dou Dragoun*)

Contient essentiellement les discours de diverses personnalités du Félibrige à l'occasion de cérémonies propres au mouvement. A noter cependant l'"*Aggiornamento*" de Marcelle DRUTEL et les chroniques littéraires de Louis BRIBOT

(N° 60, Janvier-Février-Mars 1976)

Abonnements : 20,00Frs l'an (Escolo dou Dragoun, 38 Avenue Carnot, 83 DRAGUIGNAN).

#### **DIRE** (*Revista de critica occitana*)

Revue occitane qui se veut politique et critique. Excellente présentation. Entièrement rédigée en occitan.

Longues études de Yves BARELLI sur l'emploi en Occitanie, et de J. MEFFRE et G. BASALGAS sur les syndicats agricoles MODEF et MI VOC.

(N° 1, 1976)

Abonnements : 40,00Frs l'an (Dire, 9 Bd Limbert, 84000 AVIGNON).

#### **LE NEGAVESQUE** (*Le Mensuel d'Antibes et de sa région*)

Revue du Comité Antibois d'Etudes Occitanees "Provence".

Critique et politique (en français). Dossier réalisé par Michel BRACQ et Jean-Jacques CASSAR : Le Midi : Difficultés ou Liquidation. Articles d'actualité sur Antibes et sa région. Deux études LE BAROQUE A NOS FRONTIERES de Frédéric Voilley et LA VIELLE A ROUE de Michel BIANCO.

N° 13, 15 mars-15 avril 1976)

Abonnements : l'an 25,00Frs (C.A.E.O., 19 Rue G-Clemenceau, 06600 ANTIBES).

# les plus anciens noms de famille tinéens

**1** Les sentences prononcées par le juge-de la viguerie de Puget-Thénières et par celui de la viguerie de Vintimille-Val de Lantosque, conservées aux Archives Départementales des Alpes-Maritimes sont une véritable mine pour les chercheurs. Ils couvrent tous le XV<sup>ème</sup> siècle et une partie importante du XVI<sup>ème</sup>. Nous vous proposons d'y découvrir aujourd'hui les noms des familles de la vallée présentes à cette époque. Malgré leur forme latine, quelquefois provençale, vous y retrouverez nombre de noms de famille qui se sont maintenus dans chaque village.

Autant que faire se peut, la forme du XIV<sup>ème</sup> siècle sera suivie de la forme actuelle du nom.

BLANCA (*Bianco, Bianchi, Blanc*) : TOURNEFORT, 1295 (1)

MALAUSSENA (*Malaussena*) : LA TOUR, 1301

MILO (*Millo*) : LA TOUR, 1305, 1315

SALOMON (*Salomon*), 1317

ROBINI (*Robin, Robini*) 1317, 1438

CALVINI (*Calvin, Carvin, Charvin, Calvino*) 1449

MARTINI (*Martini, Martin*) 1295

GUERCY, 1295

DE SALA, 1295

BROCHINS, 1317

SARAMANI, 1320

PAGANI, 1320

GALETTA, 1320

PACERONI (*Passeron*) 1438

MASERIE (*Massiera*) 1438

CAMBONI, 1430

ALCANI, 1430

BERENGARII (*Béranger*) 1430

CHAYSSY (*Cais, Ciais*) 1430

AYMESIEU 1433

MARTELLI (*Martel*) 1433

BLANQUI (*Blanqui, Blanqui, Bianchi*) 1433

GAUCERANDI (*Giausserand, Jausserand*) 1437

SALOTI 1437

LARDELLINY, 1437

PONTI (*Puons, Pons*) 1437

LIONCY (*Lyons, Lions*) 1298

AUTRANDUS (*Autrand*) / BAIROLS, 1305

BATIN, 1305

BARREIA, CLANS, 1295

REGIS (*Regis*) 1447

AMEDEI (*Amedeo, Amedei*) 1447

LUBONIS, (*Lubonis*), 1447

MASSENE (*Massena*) 1447

RAYNAUDI (*Raynaud, R<sup>o</sup>ynaut, Rainaldi*) 1447

SYMONIS (*Simon*) 1449

FABRI, CLANS, 1412	STEPHANI, 1412
ANDREA ( <i>André</i> ), 1412	CHAYSSI ( <i>Ciais, Cais</i> ) 1412
SENELLI, 1414	DANIELLI ( <i>Daniel</i> ), 1414
GARCHERY, 1414	BOSSA, 1414
LATILIS ( <i>Latil</i> ) 1428	MORETI ( <i>Moretti, Moret</i> ) 1427
INGILHARDI ( <i>Ingigliardi</i> ) 1427	MOREM, 1430
CARLOTI, 1430	MICHAELIS ( <i>Nichell</i> ), 1430
CALVINY ( <i>Calvin, Carvin, Charvin, Calvino</i> ) 1430	JAMIEY, 1430
BAUDOINI ( <i>Baudoin, Balduini</i> ) 1430	MAYFRED ( <i>Maiffret, Maiffredi</i> ) 1433
SALI, 1430	GATHONY, 1437
LUPI, 1437	MALSANGUY, 1437
ISOARDI ( <i>Isoardi, Isoard</i> ), 1437	PACERONI ( <i>Passeron</i> ), 1438
MAURINI ( <i>Maurin</i> ), 1438	
ISNARD ( <i>Isnard, Isnardi</i> ) 1439	

#### MARIE

LEOPARDUS ( <i>Leopardi</i> ) 1324	ANFOSSY ( <i>Anfossi, Anfous</i> ) 1430
------------------------------------	---

#### ILONSE

BERTRANDI ( <i>Bertrand, Beltrandi</i> ) 1317	MASSOS, 1317
NICOLINI, 1317	BOVIS ( <i>Bovis</i> ) 1317
BAUDINI ( <i>Baudin, Baudino</i> ) 1317	BESTRIC, 1317
BURLIS, 1317	PAULI ( <i>Paul</i> ) 1320
TURRI ( <i>Torre</i> ), 1317	MARIA ( <i>Maria, Mario</i> ) 1324
GOBELLINI, 1324	GERINI, 1324
AGACIA, 1301	

#### VALDEBLORE

LATIL /La Roche/ ( <i>Latil</i> ) 1320	CHAYSI /St Dalmas/ ( <i>Ciais, Cais</i> ) 1320
Ysnardi /St D./ ( <i>Isnard, Isnardi</i> ) 1320	
MESTRALIS /La Roche/ 1320	GIRAUDI /St D./ ( <i>Giraud, Giraudi</i> ) 1324
CALANDRINUS /St D./ 1324	ALAMAN /St D/ 1324
GIRARDI /St D./ ( <i>Girard, Girardi, Gilardi</i> ) 1324	
GAUCELIN /La R./ 1324	ADAM /St D./ 1324
FRANC /St D./ 1324	ASTURGA /St D./ 1324
HUGO /La Bolline/ ( <i>Ugo</i> ) 1324	CROSSA /St D./ 1295
JOHANNE /St D./ 1309	OLIVIA /St D./ 1314
CLARI /St D./ 1315 ( <i>Clary</i> )	GIRALDI /St D./ 1315
CHAMOSIUS /St D./ 1317 ( <i>Chamos, Ciamos, Ciamous</i> ) (2), Chamossy 1437	
SALVAGE /St D./ 1317	
BLANCARDUS /St D./ ( <i>Blancard, Blancardi, Blanchard</i> ) 1317	
FILIPI, ( <i>Filip, Philip, Filipi</i> ) 1422	
ARTUGUI, 1422	MALBEQ /St D./ ( <i>Malbequi</i> ) 1423
BALLTORIS, 1410	SIMONIS /St D./ ( <i>Simon, Simoni</i> ) 1422
FERAUDI /L. B./ ( <i>Feraud, Feraudi</i> ) 1428	
RIQUERY /St D./ ( <i>Richier</i> ) 1428	GRALHI /L. B./ ( <i>Graglia</i> ) 1430
GILI /L. B./ ( <i>Gilli</i> ) 1437	LAUGERI /L. B./ ( <i>Laugeri, Laugier</i> ) 1437
BERTRANDI /St D./ ( <i>Bertrand, Beltrandi</i> ) 1438	
BERGONDI /L. B./ ( <i>Bergondi, Bergond</i> ) 1438	

#### RIMPLAS

GUIGNONIS ( <i>Guignonis, Guigo</i> ) 1317	LATIL ( <i>Latil</i> ) 1324
MANCIN, 1402	

SAINT SAUVEUR

GARNERY ( <i>Garnier, Garnero</i> ) 1295	TAURORUM ( <i>Torre</i> ) 1295
GARBAUDI, 1295	FARAUDI ( <i>Faraud, Faraut</i> ) 1295
Costanttinis, 1295	COSTA ( <i>Costa, Coste</i> ) 1315
BERNART (1427)	TAURI ( <i>Torre</i> ) 1402
PHILIPPI ( <i>Filip, Philip</i> ) 1403 (3)	PAULE ( <i>Paul</i> ) 1406
LOMBARDI ( <i>Lombard, Lombart</i> ) 1406	RAYNARDI, ( <i>Raynaud</i> ) 1406
FULCONIS ( <i>Fulconis</i> ) 1412	CHAYSSY ( <i>Ciais, Cais</i> ) 1412
SALVI 1412	BLANQUI ( <i>Bianchi, Blanqui</i> ) 1427
MAGALH, 1427	BERTRANDI ( <i>Bertrand, Beltrand</i> ) 1427
BOVIS ( <i>Bovis</i> ) 1427	OLIVARY ( <i>Auvary ?</i> ) 1427
PONTY ( <i>Puons, Pons</i> ) 1428	ROBIONY ( <i>Roubion, Robion, Robiony</i> )
ACHARDY ( <i>Acchiardi, Achard</i> ) 1430	CHAMOSSI ( <i>Ciamous, Ciamous</i> ) 1431

ISOLA

GANSELM, 1428

SAINT ETIENNE

BELLAROTI, 1420	AURELIUS, 1324
PEYRONI, 1404	SIMOND, 1402
SALVATORIS, 1402	FABRI ( <i>Fabri, Fabre</i> ) 1442
FULCONIS, (1460) <i>Fulconis</i>	LOQUE ( <i>Loquez</i> ) 1460
UGONIS, 1460	AUDA <i>Auda</i> 1460
IMBERTI ( <i>Imberti, Imbert</i> ) 1460	TAFANELLI ( <i>Tafanelli</i> ) 1460
BRUNI ( <i>Brun</i> ) 1460	BENESIT ( <i>Benezit</i> ) 1460
BOVET ( <i>Bovet, Bouvet</i> ) 1460	

(à suivre)

(1) Parmi les Comptes des Clavaires des vigueries susdites se trouve un registre intitulé "Etats des revenus de la couronne dans la viguerie de Vintimille et du Val de Lantosque...", où sont copiés les enquêtes de 1297, 1333, 1352, et divers extraits de sentences prononcées au XIVème par le juge de la viguerie.

(2) Rapprocher ce nom de celui incisé dans l'argent du calice de l'église paroissiale de St Damas Valdeblone (XIVème siècle) : CHAMOS.

(3) Antoine PHILIPPI est Consul de Saint Sauveur en 1403, avec Antoine FARAUDI et Raymond THONIETUM, alors qu'Erige TAURI en est baile.



# Jean Christiane

## LE BAYLE

Découvreur des nuées,  
Navigateur des caraires,  
Chevalier sans cheval des espérances passées,  
Des Croisades de la Terre,  
Lui, qui n'a nulle terre.

Transhumances,  
Pèlerin de l'été  
Dans les pelouses aux étoiles de vitrail  
Aux larmes de rosée dans l'aube estivale

## LE BAYLE

Assoupi,  
Noyé dans la lune rousse de sa cape;  
Mains noueuses,  
Serrant contre sa cuirasse de laine,  
l'épée de bois noeux.

Ile frémissante, dans une mer noire  
Noire de velours noir,  
Un animal au visage de chien,  
Respire le bruissement des étoiles

## LE BAYLE

Sec et droit  
Comme tronc de mélèze carbonisé  
Par la foudre.

Bloc,  
parmi les blocs  
Des clapiers  
où tout enfant il torsadait ses chevilles.

Rescapé de la fièvre aphteuse  
Evadé des galères de la grippe espagnole  
Viking brun dans le port de Narvik.

## LE BAYLE EST MALADE :

Pupitré,  
Programmé,  
Analysé  
Perforé,

Par l'ordinateur des Communautés Européennes

Lui, qui était  
Chevalier du MERITE AGRICOLE !

## LE BAYLE Chevalier ?

Mais ses vaillants destriers  
N'étaient qu'une paire d'ânes  
Gris-lézard  
Rampant sous le poids de leur bât.

## LE BAYLE ?

Un chien solitaire et solidaire  
Hulule dans la nuit étoilée  
Quelque DIES IRAE.

## UNE EXPEDITION MILITAIRE EN TINEE EN 1708

En septembre 1708, le Duc de Savoie, qui campait près des Alpes, inquiétait le Comté de Nice, occupé par Louis XIV.

M. d'Artagnan proposa au maréchal de Villars d'abattre les ponts de la Tinée "depuis deux heures en deçà de la barricade qu'occupe M. le Duc de Savoie jusqu'à l'embouchure de cette rivière."

M. de Marcili fut chargé de cette expédition. Le 7 octobre, il en rendit compte à M. Chamillart, de Puget-Théniers.

"Je partis d'ici le 21 septembre avec 380 hommes de mon régiment et les autres détachements, faisant avec celui de mon régiment jusqu'au nombre de 800 hommes, se rendirent aux postes que je leur avais marqués.

Il s'est trouvé sur cette rivière et sur celle du Lardon (1) et de la Roye qui traversent les chemins pour aller dans le Comté de Beuil, Colmar, Guillaumes et Entrevaux, quatre gros ponts de pierre et treize ponts de bois que j'ai fait rompre aussi bien que les chemins qui viennent du Piémont sur la rivière et les retranchements que les ennemis y avaient fait.

J'avais d'avance fait occuper des postes si avantageux que, quoique je me sois trouvé à travailler à la vue des gardes (des ennemis), ils ne m'ont donné aucune inquiétude, mais, sur la fin de ma course, qui a duré justement quinze jours, je me suis trouvé embarrassé dans ma retraite par les débordements des eaux qui m'ont obligé à faire construire quelques ponts sur certains torrents.

J'ai perdu le capitaine des grenadiers dans mon régiment qui a été enseveli dans les ruines du premier pont de pierre que j'ai fait sauter; il était le fils du baron d'Alais, en Languedoc, c'est une perte mais nous avons un bon sujet à mettre à sa place qui se trouve heureusement le premier capitaine du régiment.

Me voici en deçà d'une rivière présentement impraticable, qui m'ôte entièrement le commerce dans le pays ennemi, ainsi j'aurais peine à en avoir des nouvelles certaines. J'ai cependant établi un passage pour les lettres au moyen d'une corde et d'un panier qui traverse cette rivière. J'espère que, s'il y a quelque chose à faire, on ne me laissera pas dans une pareille situations."

L. C.

1 — La Tinée et deux de ses affluents: l'Ardon et le Vallon de Roya

# nouvelles du pays:

la vie des villages

## marie

### NECROLOGIE

Monsieur Paul ROMAGNAN nous a quitté brusquement en ce début d'année. Estivant de Marie depuis 40 ans, il était étroitement associé à la vie de notre village. Son regard bienveillant et son sourire bon enfant ont vu défiler bien des générations de "mainaus". Nous étions sûrs de le retrouver, fidèle au poste, chaque année. Aussi, est-ce en grand nombre que ses amis de tous âges sont venus lui dire un dernier adieu en l'église du Voeu. Toutes les familles de Marie étaient représentées, unies dans la tristesse de ses proches, à ses amis du Cercle Pauliani et de la Cie TNL dont il était retraité. Aux familles ROMAGNAN, DEPO et CONSO, nous présentons nos plus sincères condoléances.

## st sauveur

### NECROLOGIE

Madame Vve Joséphine FABRE s'est éteinte après une courte maladie, à Saint Sauveur. Originnaire de La Blache, la défunte s'était installée à Saint Sauveur, avec son mari, facteur des PTT, il y a de nombreuses années. Elle était âgée de 83 ans. Ses obsèques ont été célébrées par l'Abbé Reboul, curé de la paroisse, en présence d'une nombreuse assistance de parents et d'amis.

Nous avons appris avec tristesse le décès de l'Abbé Alexandre PEGLION, survenu à Menton à l'âge de 71 ans. Issu d'une ancienne famille blavette, le défunt était apparenté aux familles Peglion, Achiardi et Fulconis.

Après une longue et douloureuse maladie, monsieur Henri DEGIOANNI retraité des Ponts et Chaussées, est décédé à Saint Sauveur. Natif d'Isola, le défunt habitait Saint Sauveur depuis plus de 40 ans avec son épouse. Il était âgé de 75 ans. C'est une nombreuse assistance qui le conduisit à sa dernière demeure, après les obsèques, célébrées par l'Abbé REBOUL.

Peu de temps après le décès du regretté "Monsieur Dante", son épouse, Mme Joséphine PISCINA, née Paoncino, nous a quitté subitement. Agée de 66 ans, la défunte avait exploité jusqu'à ces dernières années, le bar-restaurant "Chez Dante", avec son mari. Fort aimée dans le village pour sa gentillesse et sa jovialité, elle fut accompagnée à sa dernière demeure par un important cortège de parents et d'amis.

## NAISSANCES

Nous apprenons avec plaisir la naissance de BERNARD, deuxième enfant au foyer de nos amis Monsieur et Madame Serge GLOAGUEN à DIGNE le 28 Février dernier. Nos félicitations et nos voeux.

C'est avec autant de plaisir que nous avons appris l'heureuse délivrance de Madame Maguy LEBLANC, qui a donné le jour à un petit garçon prénommé FRANÇOIS :

Toutes nos félicitations aux parents et aux grands parents de François, Mr et Mme François COPPOLANI.

Avec plaisir, nous apprenons la venue au monde de FREDERIC, premier enfant de Mr et de Mme Bernard GASTALDI, née Marcelle FIL-  
LASTRE.

Toutes nos félicitations aux parents et grands parents et nos tous nos voeux au bébé.

## AU COMITE PERMANENT DE FETES

Le Comité des Fêtes a décidé de réaliser un voeu cher au coeur de tous les blavets : remplacer l'ancienne toile du chapiteau du festin, qui avait été offerte au village par le député BISCHOFF-SHEIM il y a ... plus de soixante dix ans.

En gestation depuis 1932, quand la bâche avait été lacérée à coups de couteau par les danseurs sur qui elle était tombée, ce projet n'avait pu être réalisé jusqu'alors, faute de moyens financiers suffisants et d'organisation durable.

Il devient maintenant réalité, et pour financer cet important investissement, le Comité Permanent des Fêtes de St Sauveur a décidé de lancer un appel d'adhésions à tous les blavets, de souche ou de coeur. Les cartes de membre bienfaiteur seront données à toutes les personnes qui désireront cotiser au Comité. Un compte spécial "achat du chapiteau" a été ouvert au Crédit Agricole pour recevoir le montant des cotisations. Après l'achat de la toile, un compte détaillé des opérations financières sera remis à tous.

Les cotisations peuvent être remises sur place à l'un des responsables du Comité Permanent ou adressées par poste au "COMITE PERMANENT DES FETES -Mairie- 06420 SAINT SAUVEUR SUR TINEE".

## ELECTIONS CANTONALES

Monsieur Raymond SANTUCCI, Maire de CLANS, Conseiller Général sortant, a été brillamment réélu au premier tour de scrutin représentant du canton de Saint Sauveur à l'Assemblée Départementale.

Me Raymond SANTUCCI, qui était jusqu'alors Vice-Président du Conseil Général, a été nommé par ses pairs membre de la Commission Départementale.

Toutes nos félicitations.



ST-SAUVEUR en 1928, vue depuis le téléphérique qui desservait  
ROURE (Photo H. MARTIN).

LA BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE  
PRET DES A.-M.

LE C.R.A.S.C. PAIS GAVOUÛT  
LOU CUBERBELQUE BUIHE



Notre gravé extrait du COMPENDIO DE L'ABACO de TOMAS  
BORDERIA (1492)

présentent:  
*Réalités  
d'une culture  
régionale*

**22 & 23 mai 1976**

## SAINT ETIENNE DE TINEE

Samedi 22

18h : Inauguration officielle.

**21h : LA CHANSON OCCITANE :**

**mauris** chante en nîçois

ENTREE GRATUITE

en permanence

EXPOSITION

LA LITTÉRATURE  
RÉGIONALE DES  
PAYS NÎCOIS  
A 500 JOURS

Dimanche 23

10h : Réunions de travail

14h : La littérature régionale :

Rencontres auteurs-lecteurs

**16h : LE THEATRE DIALECTAL :**

La troupe de GAG joue

**lou vin dei padre**

1976 - 1977

de francis GAG

**lecteurs de**

**PAIS GAVOUÒT**

LOU CUBERSEL QUE BULHE!

---

---

**L'ENTRELU**

REVUE D'ETUDES REGIONALES (Provence orientale - Cté de Nice)

---

---

***répond à votre attente d'une  
grande revue culturelle regio-  
nale.***

- DIALECTE
- HISTOIRE
- FOLKLORE
- ARCHEOLOGIE
- TOPONYMIE
- TRADITIONS

Tous les 2 mois chez votre marchand de  
journaux (10<sup>F</sup>) ou par abonnements (50<sup>F</sup>/an).



LOU TEISSERE



LA FILUSO

Le CENTRE RURAL D'ANIMATION SPORTIVE ET CULTURELLE a édité, à l'occasion de l'exposition "Travail des Textiles dans la Vallée de la Tinée", une série de trois cartes postales dessinées par Ange PIERCECCHI, et représentant des activités traditionnelles de la vallée, liées aux travaux du textile. Ces cartes peuvent être achetées à l'unité chez les revendeurs du CUBERSEL QUE BUIE, en TINEE, ou, par correspondance, en nous écrivant (minimum de commande dans ce cas : 10 unités (8,00 Frs, port compris).

PAIS GAVOUD - Lou Cubersel que bulhe

*Revue trimestrielle bilingue de la Vallée de la Tinée*

*Éditée par le Centre Rural d'Animation Sportive et Culturelle (C.R.A.S.C.)*

*C.D. 2205, 06420 SAINT SAUVEUR SUR TINEE*

Directeur de la Publication : Gérard COLLETTA

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 52505

Dépot Légal n° 38 du 1er Trimestre 1976

Imprimerie du Groupe Véran-Costamagna, 7 Bd Carabacel, 06000 NICE

#### TARIF DES ABONNEMENTS

1 An (4 numéros trimestriels + 1 numéro spécial annuel) = France : 20,00 Frs  
Etranger : 26,50 Frs

ABONNEMENT DE SOUTIEN A PARTIR DE CINQUANTE FRANCS

- PAIEMENT :
- 1) Vous disposez d'un CCP. Envoyez un virement directement à votre centre (ordre : C.R.A.S.C., CCP 2 014 00 MARSEILLE) en indiquant "Abonnement" ou "Réabonnement" selon le cas, sur le talon correspondances.
  - 2) Vous disposez d'un compte en banque. Renvoyez le, avec votre adresse, au CUBERSEL QUE BUIE, CD 2205, 06420 ST SAUVEUR SUR TINEE (Chèque barré à l'ordre du C.R.A.S.C.).
  - 3) Vous n'avez ni l'un ni l'autre : envoyez un mandat-carte de versement à un CCP au C.R.A.S.C., CCP 2 014 00 MARSEILLE, en écrivant très lisiblement votre adresse, et en inscrivant la mention Abonnement ou Réabonnement selon le cas, sur le talon

# points de vente :

NICE : Librairie Niçoise  
2 rue Defly

Centre Culturel Occitan  
27 rue Benoit Bunico (Vieux Nice)

SAINT SAUVEUR SUR TINEE : Bar Tabacs Journaux  
Route Nationale 205

Café du Centre  
Route Nationale 205

ROUSSILLON : CAFE BAR " UNIC "  
Route Nationale 205

ROURE : Café Restaurant " LES MELEZES "

MARIE SUR TINEE : Restaurant " LE MARI-LOU "

ISOLA : Tabacs souvenirs PASSARINI  
Route Nationale 205

ILONSE : Bar Tabacs

SAINT ETIENNE DE TINEE : Librairie-Tabacs  
" AU BONHEUR DES DAMES " Place de l'Eglise.

---

# publications crasc

Pour commander des numéros anciens que vous aimeriez posséder, procédez comme indiqué à la page suivante, mais en indiquant sur le talon du C.C.P. ou sur feuille libre (en cas de paiement par chèque bancaire) le nombre et le numéro des exemplaires désirés.

*Prix des numéros anciens : N° 1 à 18 : 1,50 Frs l'exemplaire*

*N° suivants : 4,50 Frs l'exemplaire sauf le N°28*

**ATTENTION : LES NUMEROS 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 17, 23, 24, 25 SONT EPUISES**

*Publications spéciales encore disponibles : TRAVAIL DES TEXTILES DANS LA VALLEE DE LA TINEE (N° 28 du CQB): 10,00 Fr.*

Gravure ST SAUVEUR EN 1645. par  
A. PIERCECCHI : 10,00 Fr

**EN SOUSCRIPTION :** Traditions religieuses populaires de la Vallée de la Tinée :  
1 volume, format 13,5 x 21 cm. 13,00 frs + port (2,00 Fr)

**VIENNENT de PARAITRE :**

**BERGERS DE LA TINEE**  
par G. Colletta & A. Piercecchi

Réédition du CUBERSEL QUE BULHE N° 24, revue et corrigée, avec de nombreux rajouts.

Présentation : format in 8° raisin (16 × 24 cm), dos collé, sous jaquette illustrée. Impression en offset; 136 pages; 48 photographies; 16 planches de dessins; 6 cartes  
RECUEIL DE 300 TERMES DU DIALECTE DES BERGERS  
3 TEXTES ENTIEREMENT EN DIALECTE GAVOT, PROVERBES.

Le volume, franco ..... 21 Frs

**Notes de toponymie et de patronymie**  
**à St Etienne de Tinée** par André COMPAN

Explication du sens de nombreux noms de quartiers de la commune de SAINT ETIENNE DE TINEE ainsi que des principaux noms de famille locaux.

Petit opuscule de 28 pages, format in 8° raisin (16 × 24) agrafé, sous couverture souple, 1 illustration (St Etienne en 1860). Impression en offset.

L'exemplaire, franco ..... 9 Frs